Séminaire Bâtiment Durable

L'acoustique, indissociable de la rénovation énergétique

Profiter de la rénovation pour augmenter le confort acoustique des logements

9 octobre 2015



Maquette pédagogique CDR Construction. Crédit photo : CDR Construction







L'acoustique, indissociable de la rénovation énergétique

Séminaire bilingue (traduction simultanée)



Bruxelles, 09 Octobre 2015 Auditoire du siège de Bruxelles Environnement Tour et Taxis – Avenue du Port 86c/3000, 1000 Bruxelles

8 :15	Accueil des participants
8 :45	Introduction au séminaire
	Modérateur
9 :00	Intervention de Madame la Ministre Céline Frémault
9 :30	Notions de base d'acoustique en rénovation
	Qu'est-ce que l'acoustique ? Liens entre isolation thermique et isolation acoustique
	Debby Wuyts (NL), WTCB
10 :10	Présentation du Code de Bonnes Pratiques Acoustiques
	Des solutions d'améliorations acoustiques pour des situations fréquemment rencontrées dans les logements bruxellois.
	Marie-Noëlle Adnet (FR), Bruxelles Environnement
	Sophie Mersch (FR), Centre Urbain
10 :50	Questions-réponses
11 :00	Pause-café et discussions avec les orateurs
11 :20	Cas concrets d'isolation acoustique en rénovation : petits chantiers
	Retours d'expérience d'un entrepreneur sur des petits chantiers bruxellois
	Daniel Devroey (FR), Entrepreneur
12 :00	Cas concrets d'isolation acoustique en rénovation : ensembles résidentiels
	Retours d'expérience d'un ingénieur sur des projets résidentiels moyens à grands
	Manuel Van Damme, ing. (FR), Acoustical Expert, VK Group
12 :40	Conclusion de la matinée
	Modérateur
13 :00	Fin du séminaire

Le département bruit de Bruxelles Environnement organise un lunch de travail à la suite du séminaire. Les personnes inscrites au lunch auront l'occasion de découvrir les maquettes acoustiques et de discuter directement avec des acteurs de l'acoustique à Bruxelles.

Orateurs/Sprekers

Monsieur Frederic LUYCKX

CERAA asbl Rue Ernest Allard 21 1000 BRUXELLES

frederic.luyckx@ceraa.be

Mevrouw Debby WUYTS

Labohoofd Wetenschappelijk en Technisch Centrum voor het Bouwbedrijf (WTCB) Avenue Pierre Holoffe 31 1342 LIMELETTE @: debby.wuyts@bbri.be

Madame Marie-Noëlle ADNET

Bruxelles Environnement IBGE / Leefmilieu Brussel BIM Avenue du Port 86c/3000 BRUXELLES/BRUSSEL

@: mnadnet@environnement.irisnet.be

Madame Fabienne SAELMAEKERS

Bruxelles Environnement IBGE / Leefmilieu Brussel BIM Avenue du Port 86c/3000 BRUXELLES/BRUSSEL

@: fsaelmaekers@environnement.irisnet.be

Commanditaire / Opdrachtgever

Bruxelles Environnement (IBGE) - Leefmilieu Brussel (BIM)

Monsieur Pierre MASSON

Site Tour et Taxis Avenue du Port 86c/3000 BRUXELLES/BRUSSEL

@: pmasson@environnement.irisnet.be

Madame Sophie MERSCH

Architecte Centre Urbain asbl Boulevard d'Anvers 24 1000 **BRUXELLES**

sophie.mersch@curbain.be

Monsieur Daniel DEVROEY

Daniel De Vroey sprl Rue Elise 71 1050 **IXELLES**

danieldevroey@skynet.be Email

Monsieur Manuel VAN DAMME

Acoustical Expert VK Architects & Engineers Brugsesteenweg 210 8800 ROESELARE

manuel.v@vkgroup.be Email

Encadrement – Omkadering

CERAA asbl - Cenergie bvba - ICEDD asbl

Madame Cécile ROUSSELOT

Rue Ernest Allardstraat 21 BRUXELLES/BRUSSEL

@: cecile.rousselot@ceraa.be

Notions de base d'acoustique en rénovation

Qu'est-ce que l'acoustique?

Debby WUYTS CSTC - WTCB

Cette intervention abordera brièvement les notions de base liées à l'acoustique et à l'acoustique dans le bâtiment en particulier, avant de développer les bonnes pratiques en matière d'isolation acoustique en rénovation.

Une brève définition du son, de son mode de propagation et des moyens de mesures du niveau sonore introduiront la présentation qui se concentrera ensuite sur les caractéristiques de l'isolation acoustique. Des notions telles que loi de masse, systèmes masse-ressort-masse, fuites sonores, absorption ou isolation acoustique seront ainsi abordées. Ces principes permettront aux concepteurs de mieux comprendre notamment comment peuvent se combiner l'isolation thermique et l'isolation acoustique.

L'intervention abordera aussi le contexte réglementaire et normatif lié à l'isolation acoustique des bâtiments d'habitation, et son domaine d'application dans des projets de rénovation.

Séminaire Construction Durable :

L'acoustique, indissociable de la rénovation énergétique

9 octobre 2015
Bruxelles Environnement

L'ACOUSTIQUE EN RÉNOVATION : NOTIONS DE BASE

Debby WUYTS, ing. arch. CSTC, Laboratoire Acoustique

Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale et le financement de l'Institut bruxellois pour la Recherche et l'Innovation (InnovIRIS)



L'acoustique en rénovation : notions de base

- 1. Le son : principes de base
- 2. Principes de l'isolation acoustique
- 3. Grandeurs et exigences
- 4. Conclusions





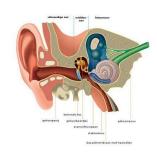






I. Le son : Principes de base



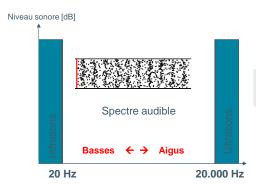




Fréquence du son

L'onde sonore est définie comme étant la **propagation d'une faible variation de la pression**, un certain nombre de fois par seconde, autour de la pression atmosphérique.

Observation en un point précis : le **nombre de variations de pression par seconde** détermine la fréquence f [Hertz] ou la **tonalité d'un son**.

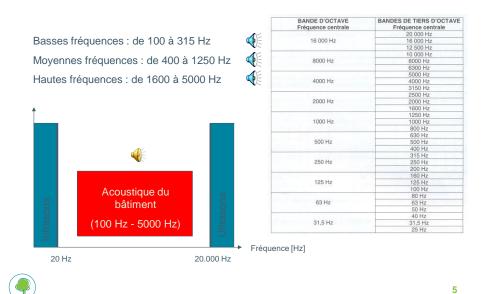


L'oreille humaine peut percevoir les sons situés entre 20 et 20.000 Hz.

Fréquence [Hz]



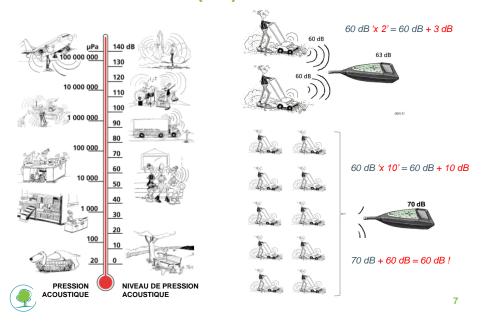
Bandes de fréquences du son



La « fenêtre » de l'acoustique du bâtiment

Bandes de tiers d'octave et d'octave : k = 1000 Hz = hertz (Cycles per s 16k 8k 4186 4k Acoustique du bâtiment Spectre audible 500 A440 C262 250 125 31.5 31.5

Le niveau sonore (dB)

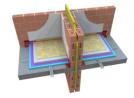


Perception du son

Mesure selon laquelle une amélioration/dégradation de l'isolation acoustique est perceptible :







II. Principes de l'isolation acoustique





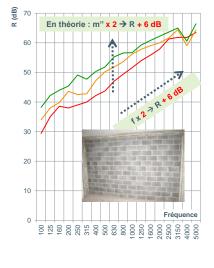


Principe d'inertie - La loi de masse

- La résistance au passage du son (R) augmente avec la fréquence
- La résistance au passage du son (R) augmente avec la masse surfacique (kg/m²)

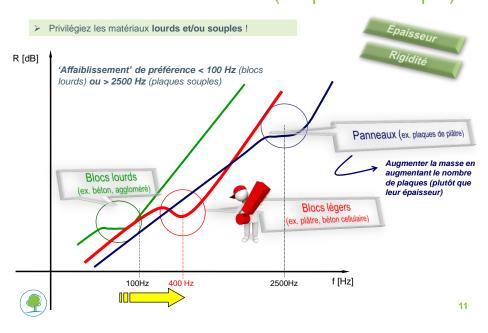


90 mm

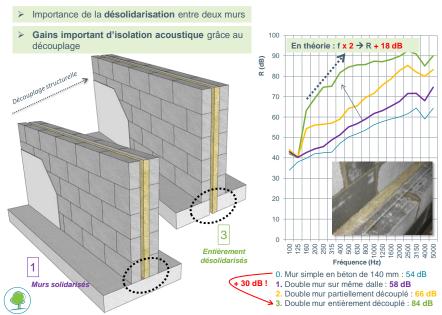


- 1. Blocs de béton creux de 90 mm (enduits 2 faces) 140 kg/m² : 49 (-2; -5) dB
- 2. Blocs de béton creux de 140 mm (enduits 2 faces) 210 kg/m² : 54 (-2; -6) dB
- 3. Blocs de béton creux de 190 mm (enduits 2 faces) 250 kg/m² : 57 (-2; -5) dB

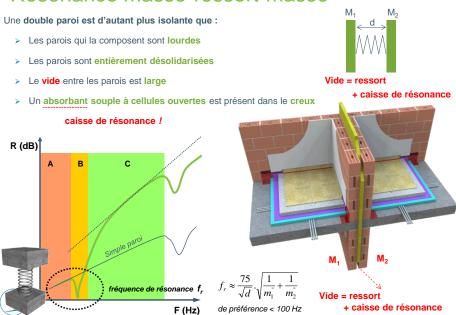
« Affaiblissement » local (fréquence critique)



Découplage acoustique



Résonance masse-ressort-masse



Fuites acoustiques



Fuites acoustiques

> Importance du matériau composant le joint

√ Joints étroits (fuites dans les hautes fréquences)

jusqu'à 7 mm >>> silicone jusqu'à 1,5 cm >>> mastics oléagineux, caoutchouc... (Joint plus lourds)

Joints larges et trous (fuites dans les hautes et basses fréquences)
 matériaux plus lourds (bois, plafonnage, ciment, doubles parois, ...)

✓ Parties mobiles (fenêtres, châssis)

>>> matériaux suffisamment compressibles, souples et/ou absorbants







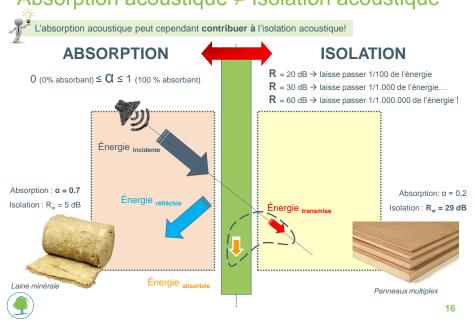




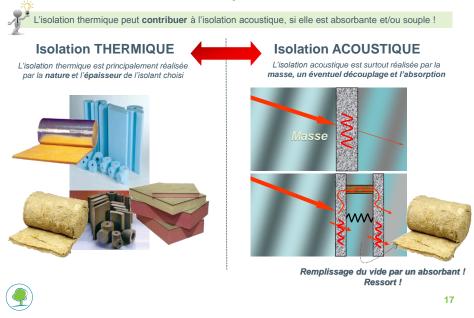


mousse PU à cellules ouvertes

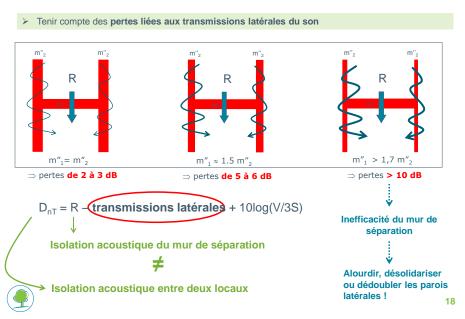
Absorption acoustique ≠ Isolation acoustique



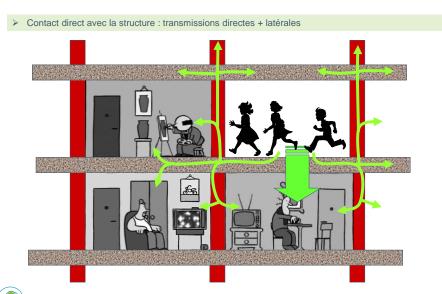




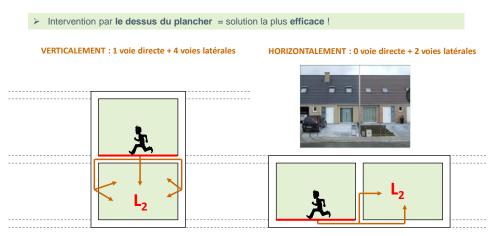
Transmissions directes et indirectes du son



Transmission des bruits de choc



Transmission des bruits de choc

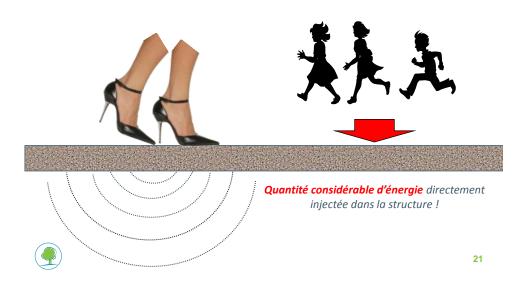




20

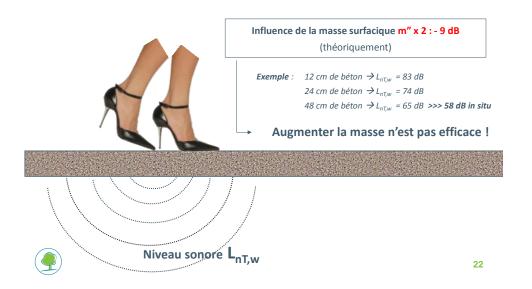
Transmission des bruits de choc

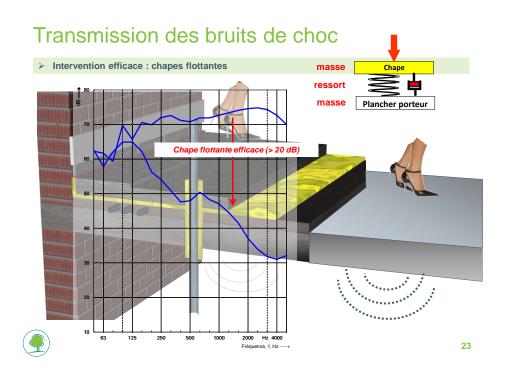
➤ Contact direct avec la structure (↔ transmission aérienne du son)



Transmission des bruits de choc

> Augmenter la masse du plancher = efficacité insuffisante



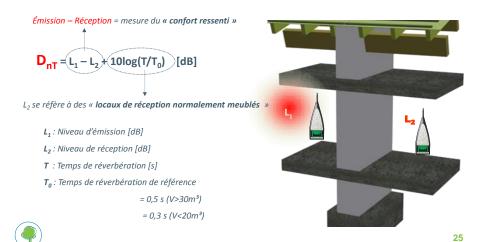




Isolation aux bruits aériens dans les habitations

Isolation acoustique standardisée D_{nT.w} (EN ISO 16283-1)

Plus c'est élevé, mieux c'est!



Isolation aux bruits aériens dans les habitations

NBN S 01-400-1 (2008): Généralités

54/58







LOCAL D'EMISSION hors de l'habitation	LOCAL DE RECEPTION dans l'habitation	Confort acoustique normal	Confort acoustique supérieur
Tout type de local	Tout type de local sauf un local technique ou un hall d'entrée	<i>D_{nT,w}</i> ≥ 54 dB	<i>D_{nT,w}</i> ≥ 58 dB
Tout type de local d'une maison neuve mitoyenne	Tout type de local d'une maison neuve mitoyenne sauf un local technique	<i>D</i> _{nT,w} ≥ 58 dB	<i>D_{nT,w}</i> ≥ 62 dB
LOCAL D'EMISSION dans l'habitation	LOCAL DE RECEPTION dans l'habitation	Confort acoustique normal	Confort acoustique supérieur
Chambre à coucher, cuisine, living et salle à manger	Chambre à coucher	<i>D_{nT,w}</i> ≥ 35 dB	<i>D_{nT,w}</i> ≥ 43 dB



Cf. NBN S01-400 (1977) : catégorie recommandée $II_a \approx D_{nT,w} \ge 52 \text{ dB}$ VALEURS MINIMALES ²⁶

Isolation aux bruits aériens dans les habitations

NBN S 01-400-1 (2008): Maisons neuves mitoyennes

58/62

+ 4 dB





LOCAL D'EMISSION hors de l'habitation	LOCAL DE RECEPTION dans l'habitation	CN	CS
Tout type de local	Tout type de local sauf un local technique ou un half d'entrée	<i>D_{nT,w}</i> ≥ 54 dB	<i>D_{nT,w}</i> ≥ 58 dB
Tout type de local d'une maison neuve mitoyenne	Tout type de local d'une maison neuve mitoyenne sauf un local technique	<i>D</i> _{nT,w} ≥ 58 dB	<i>D_{nT,w}</i> ≥ 62 dB
LOCAL D'EMISSION dans l'habitation	LOCAL DE RECEPTION dans l'habitation	Confort acoustique normal	Confort acoustique supérieur
Chambre à coucher, cuisine, living et salle à manger	Chambre à coucher	<i>D_{nT,w}</i> ≥ 35 dB	<i>D_{aT,w}</i> ≥ 43 dB



Cf. NBN S01-400 (1977) : catégorie recommandée $II_a \approx D_{nT,w} \geq$ **52 dB**

27

Isolation aux bruits aériens dans les habitations

NBN S 01-400-1 (2008): À l'intérieur d'une habitation 35/43





LOCAL D'EMISSION hors de l'habitation	LOCAL DE RECEPTION dans l'habitation	CN	CS
Tout type de local	Tout type de local sauf un local technique ou un half d'entrée	<i>D_{nT,w}</i> ≥ 54 dB	<i>D_{nT,w}</i> ≥ 58 dB
Tout type de local d'une maison neuve mitoyenne	Tout type de local d'une maison neuve mitoyenne sauf un local technique	<i>D</i> _{nT,w} ≥ 58 dB	<i>D_{nT,w}</i> ≥ 62 dB
LOCAL D'EMISSION dans l'habitation	LOCAL DE RECEPTION dans l'habitation	Confort acoustique normal	Confort acoustique supérieur
Chambre à coucher, cuisine, living et salle à manger	Chambre à coucher	<i>D_{nT,w}</i> ≥ 35 dB	<i>D_{nT,w}</i> ≥ 43 dB

Cf. NBN S01-400 (1977) : catégorie recommandée $II_a \approx D_{nT,w} \ge$ 44 dB

Isolation aux bruits aériens dans les habitations

NBN S 01-400-1 (2008): Ressenti subjectif

R'w [dB]	Ressenti subjectif	Critère NBN (2008)	mit	арр
62 (Ia)	Radio avec un volume élevé inaudible	62	CS	
57 (lb)	Radio avec un volume normal inaudible, radio avec un volume élevé audible	58	CN	CS
52 (IIa)	Radio avec un volume normal audible	54		CN
47 (IIb)	Conversation élevée à peine compréhensible, mélodies reconnaissables		intérie	ur
42 (IIIa)	Conversation normale à peine compréhensible	43	CS	
37 (IIIb)	Conversation normale parfaitement compréhensible	35	CN	



29

Isolation aux bruits aériens dans les habitations

NBN S 01-400-1 (2008) : Particularités

 Au vu des incertitudes de prédictions et d'une précision limitée des techniques de mesure, un écart de 2 dB est toléré sur les valeurs du tableau

Ex : une valeur mesurée $D_{nT,w}$ de 52 dB est considérée comme acceptable pour un confort normal entre deux appartements (54 dB)

• Exceptions et écarts

« Lors de la **rénovation de bâtiments**, on ne peut parfois intervenir que de façon restreinte en raison de limitations constructives ou autres. Dans ce cas, il est recommandé à l'auteur de projet d'évaluer le manque possible de confort acoustique normal et d'en informer le maître d'ouvrage avant le début des travaux. Il est en outre conseillé au maître d'ouvrage de signaler ces constatations par écrit aux candidats occupants avant la conclusion d'un contrat de bail ou d'achat. »



Isolation aux bruits de choc dans les habitations

Niveau de bruit de choc standardisé L'_{nT.w} (EN ISO 16283-2)

Plus c'est élevé, pire c'est...

Niveau sonore dû au fonctionnement de la machine à chocs standardisée

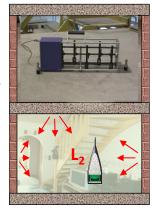


L₂ se réfère à des « locaux de réception normalement meublés »

L₂: Niveau de réception [dB]

T: Temps de réverbération [s]

T₀: Temps de réverbération de référence = 0,5 s (V>30 m³)



Nouvelle norme NBN S 01-400-1 Critères acoustiques pour les

31



Isolation aux bruits de choc dans les habitations

NBN S 01-400-1 (2008): Généralités

58/50





Cf. NBN S01-400 (1977) : catégorie recommandée $II_a \approx D_{nTw} \le$ 61 dB

VALEURS MAXIMALES

Isolation aux bruits de choc dans les habitations

NBN S 01-400-1 (2008): Chambres à coucher





	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE		
LOCAL D'EMISSION hors de l'habitation	LOCAL DE RECEPTION dans l'habitation	Confort acoustique normal	Confort acoustique supérieur
Tout type de local	Tout type de local sauf un local technique ou un hall d'entrée	<i>L'_{nT,w}</i> ≤ 58 dB	<i>L</i> ′ _{nT,W} ≤ 50 dB
Pas de chambre à	Chambre à coucher	<i>L</i> ' _{nT,w} ≤ 54 dB	<i>L</i> * _{nT,w} ≤ 50 dB
coucner			
LOCAL D'EMISSION dans l'habitation	LOCAL DE RECEPTION dans l'habitation	Confort acoustique normal	Confort acoustique supérieur
Chambre à coucher, cuisine, living et salle à manger	Chambre à coucher	/	<i>L'_{nT,w}</i> ≤ 58 dB

•

Cf. NBN S01-400 (1977) : catégorie recommandée pour les espaces critiques $I_a \approx L'_{nT,w} \le$ 53 dB

33

Isolation aux bruits de choc dans les habitations

NBN S 01-400-1 (2008) : À l'intérieur d'une habitation -/58



LOCAL D'EMISSION hors de l'habitation	LOCAL DE RECEPTION dans l'habitation	Confort acoustique normal	Confort acoustique supérieur
Tout type de local	Tout type de local sauf un local technique ou un hall d'entrée	<i>L'_{nT,w}</i> ≤ 58 dB	<i>L</i> ′ _{nT,w} ≤ 50 dB
Tout type de local sauf une chambre à coucher	Une chambre à coucher	<i>L'_{nT,w}</i> ≤ 54 dB	<i>L</i> ' _{nT,w} ≤ 50 dB
LOCAL D'EMISSION dans l'habitation	LOCAL DE RECEPTION dans l'habitation	Confort acoustique normal	Confort acoustique supérieur
Chambre à coucher, cuisine, living et salle à manger	Chambre à coucher	1	<i>L'_{nT,w}</i> ≤ 58 dB



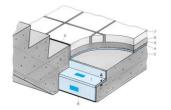
Cf. NBN S01-400 (1977) : /

Isolation aux bruits de choc dans les habitations

NBN S 01-400-1 (2008): Particularités

- ... pour les planchers avec ou sans revêtement de sol! (quel que soit le revêtement)
- Au vu des incertitudes de prédictions et d'une précision limitée des techniques de mesure, un écart de 2 dB est toléré sur les valeurs du tableau
 - Ex : une valeur mesurée $L'_{nT,w}$ de 56 dB est considérée comme acceptable pour un confort normal entre deux appartements lorsque le local de réception est une chambre à coucher ($L'_{nT,w} \le 54$ dB)
- Les exigences s'appliquent aussi aux escaliers dans les habitations





Critères acoustiques pour le

35

36

Que faut-il retenir de cette présentation?

- Isolation acoustique des parois simples : masse & souplesse
- Isolation acoustique des doubles parois : IDEM + désolidarisation, largeur du vide et remplissage du vide par un matériau absorbant
- Raccords entre les différentes parties du bâtiment & finition des blocs poreux : étanchéité!
- L'absorption peut contribuer à l'isolation acoustique en veillant au remplissage du vide par un absorbant et en assurant un parfaite étanchéité
- L'isolation thermique peut contribuer à l'isolation acoustique, à condition d'utiliser des matériaux à cellules ouvertes et/ou souples
- **Bruits de choc**: la masse n'est pas suffisamment efficace, une chape flottante constitue la solution par excellence
- Critères de confort in situ : **NBN S 01-400**, applicables aussi à la rénovation, sauf si limitations techniques...

Liens utiles:



www.cstc.be

- Publications, normes, produits de construction, échantillons
- Antennes Normes
- Soutien à l'innovation, Technology Watch





Service technologique Construction Durable et Développement Durable dans la région de Bruxelles-Capitale

Thèmes prioritaires :

- Énergie et bâtiments
- Restauration, rénovation et entretien des bâtiments
- Confort acoustique
- Accessibilité des bâtiments
- Utilisation durable des matériaux et santé
- Construction bois durable, façades et toitures vertes
- Prospection innovatrice
- Technology watch

- Appui technologique direct et multidisciplinaire
- Diffusion d'informations et formation collective
- Étude de marché et stimulation de l'innovation
- Soutien à l'introduction de programmes de recherche et à la demande de subsides

Groupe cible :

 Service gratuit pour toutes les entreprises bruxelloises du secteur de la construction



En collaboration avec la Confédération Construction de Bruxelles-Capitale









Subsidié par la Région de Bruxelles-Capitale via InnovIRIS



INNOVIRIS

Contact



Debby WUYTS

Laboratoire Acoustique, CSTC

2: 02 655 77 11

Email: <u>debby.wuyts@bbri.be</u>





Présentation du Code de Bonnes Pratiques Acoustiques

Des solutions d'améliorations acoustiques pour des situations fréquemment rencontrées dans les logements bruxellois.

Sophie MERSCH Centre Urbain Marie-Noëlle ADNET et Fabienne SAELMAEKERS Département Bruit, Bruxelles Environnement

Bruxelles Environnement a récemment publié un code reprenant les bonnes pratiques de conception et de mise en œuvre de l'isolation acoustique dans les logements bruxellois. Cette publication, conçue en premier lieu pour guider les entrepreneurs et définir les conditions techniques à respecter pour l'obtention de la prime à la rénovation, reprend une série de solutions d'isolation acoustique pour des situations-types fréquemment rencontrées dans les habitations bruxelloises.

Le Département Bruit de Bruxelles Environnement introduira cet exposé qui se concentrera sur une sélection de cas traités dans le Code de Bonnes Pratiques et illustrera le type d'informations qui s'y retrouve. Structuré selon le type d'élément à isoler (plancher/plafond, mur, façade, autres travaux), le code détaille différentes fiches techniques consacrées à une intervention spécifique. Complexes de sols, faux plafonds ou remplacement de vitrage ou de châssis sont ainsi présentés sous forme de détail technique, d'étapes de mise en œuvre et de points d'attention à respecter pour obtenir la meilleure performance acoustique possible.

Des maquettes de démonstration ont été réalisées sur base des interventions décrites dans le Code de Bonnes Pratiques. Ces maquettes seront exposées pendant le séminaire et pendant le lunch de travail organisé à sa suite.



RAPPORT TECHNIQUE BRUIT

CODE DE BONNES PRATIQUES

Référentiel technique d'isolation acoustique pour la prime à la rénovation de l'habitat



Séminaire Bâtiment Durable L'acoustique, indissociable de la rénovation énergétique

Sophie Mersch, ir arch. Centre Urbain 9 octobre 2015

INTRODUCTION

CONTEXTE

Le présent Code de Bonnes Pratiques traite des différents travaux d'isolation acoustique subsidiables dans le cadre de l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif à l'octroi de primes à la rénovation de l'habitat du 4 octobre 2007 (MB du 23.10.2007) complété par l'arrêté ministériel du 21 septembre 2011 (MB du 01.10.2011) relatif aux modalités d'application.

L'objectif de ce Code est de guider l'entrepreneur dans les travaux d'isolation acoustique sur les types d'immeubles de logement les plus fréquemment rencontrés en région bruxelloise, en précisant les points délicats qui nécessitent une attention particulière.

Pour que les travaux puissent être subsidiés dans le cadre de la prime à la rénovation, l'entrepreneur doit signer le formulaire à la fin de ce document, par lequel il s'engage sur l'honneur à respecter les directives du Code de Bonnes Pratiques.

AVERTISSEMENT

Le Code de Bonnes Pratiques se présente sous la forme de fiches techniques regroupées en chapitres par éléments constructifs (plancher, murs, façades, etc.) ; néanmoins la plupart des fiches font référence l'une à l'autre et ne peuvent donc être consultées seules.

Les prescriptions ci-après décrites (en encadré mauve dans le texte) sont de stricte application. Les services d'inspection de l'administration peuvent, à tout moment, contrôler le bon déroulement des travaux et le respect des présentes prescriptions.

Les travaux ne peuvent être exécutés que par un entrepreneur qui possède un numéro d'entreprise - voir la Banque-Carrefour des Entreprises.

Le présent document ne dispense en aucun cas les intervenants du strict respect des normes en vigueur et des recommandations des fabricants destinées à conserver les performances tant acoustiques que de stabilité et de lurabilité de leurs produits.

Les produits et matériaux doivent être décrits dans des fiches techniques à l'attention des services d'inspection de l'administration. Quand le Code le demande, les procès-verbaux d'essai délivrés par un laboratoire agréé et réalisés conformément à la norme NBN EN ISO 10140 (Mesurage en laboratoire de l'isolation acoustique des éléments de construction) sont ioints.

DÉMARCHE

Pour chaque type d'intervention, le Code donne quelques généralités et informations propres à aider le technicien et le particulier à choisir les modalités techniques et les matériaux les plus appropriés. Elles ne sont pas obligatoires mais il est recommandé d'en prendre connaissance pour comprendre les fiches qui suivent. Le Code décrit ensuite différentes solutions susceptibles d'apporter une efficacité ou une amélioration acoustique satisfaisante si elles sont mises en œuvre correctement.

Pour chacune d'entre elles, il donne :

- la liste des travaux à réaliser c'est-à-dire : quels postes doivent figurer sur le devis ?
- les exigences pour ces travaux c'est-à-dire : avec quoi et comment ?
- les critères minimums à respecter pour que ces travaux puissent donner droit à la prime à la rénovation: quelles épaisseurs, combien de couches, quel indice acoustique...?
- des conseils supplémentaires à l'attention du maître de l'ouvrage

Le point le plus faible détermine la performance d'insonorisation de l'ensemble de la paroi. Par exemple, si un mur est aminci à l'endroit d'une saignée, c'est comme si tout le mur était plus mince. La moindre erreur signifiant l'échec total des solutions mises en œuvre, le Code insiste sur les points auxquels il faut être attentif lors de la réalisation.

Enfin, il donne des **conseils ou pistes supplémentaires** pour l'amélioration du confort acoustique en dehors des articles de l'arrêté spécifiquement destinés à l'acoustique. Il donne aussi des liens possibles avec d'autres matières (ventilation, permis d'urbanisme, primes énergie...).



PAGE 2 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015
RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNDIVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRIXELLES-CAPITALE

MATERIAUX

DÉFINITIONS

Les solutions pratiques mises en œuvre dans les travaux d'insonorisation font invariablement appel à deux grandes « familles » de matériaux :

Fiche 1. Les matériaux absorbants

Fiche 2. Les matériaux souples de désolidarisation

A ceux-ci, il faut encore associer :

Fiche 3. Autres matériaux qui interviennent dans un système acoustique

Avant tout, il y a lieu d'identifier à quel type de bruit on fait face. Les solutions à mettre en œuvre sont fonction de ses caractéristiques. Dans le bâtiment, on rencontre deux types de bruits :

- Les bruits aériens
- Les bruits de contact

→ Les bruits aériens

Qu'est-ce qu'un bruit aérien ?

Un bruit aérien est produit par une source sonore dont l'énergie est transmise sous forme de vibrations à l'air qui l'entoure (voix, télévision, musique). Il se propage d'un espace à l'autre principalement par la paroi de séparation entre les deux (mur, plancher, vitrage) et se traite indifféremment par un côté ou par l'autre.

Comment le traiter ?

Pour s'en isoler, on applique les deux grands principes de l'isolation acoustique

· La loi de masse

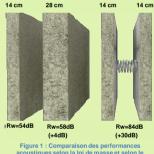
Plus une paroi est épaisse et composée de matériaux lourds, meilleure est son isolation acoustique.

La performance acoustique globale d'une paroi (mur ou plancher) est déterminée par ses éléments les plus faibles. Il faut par conséquent veiller à garantir l'homogénétité de la masse de la paroi et son étanchétié à l'air (pas de fente, pas de saginée, pas d'élément léger encastré, pas d'obturation de trous avec un matériau léger...)

· L'effet masse-ressort-masse

Deux masses découplées, c'est-à-dire sans contact rigide l'une avec l'autre, isolent mieux qu'une masses de même épaisseur totale. Le découplage des deux masses dissipe l'énergie sonore. C'est sur ce principe que reposent la plupart des systèmes acoustiques.

Dans la pratique, le découplage entre les masses s'opère en interposant un matériau souple de désolidarisation (Fiche 2) et en utilisant, le cas échéant, des éléments structurels dont la flexibilité assure un effet ressort (comme une ossature métallique légère). Plus le ressort est souple, plus le système est efficace.



acoustiques selon la loi de masse et selon le principe masse-ressort-masse



Figure 2 : Transmission d'un bruit aérien avant et après traitement de la paroi de séparation



PAGE 3 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE Les masses sont constituées, selon les systèmes, de maçonneries, de panneaux de bois, de plâtre ou d'un autre matériau ayant une masse volumique élevée (Fiche 3). Plus les masses sont grandes et plus la distance entre ces masses est importante, plus le système est efficace.

La présence d'un matériau absorbant (<u>Friche 1</u>) est nécessaire dans la plupart des systèmes. Il ne constitue pas un isolant acoustique à lui seul mais contribue à l'amortissement du son dans le système et empêche un bénomène de résonance entre les masses oui dérorderait les performances du système.

→ Les bruits de contact

Qu'est-ce qu'un bruit de contact ?

Un bruit de contact est produit par un choc ou un contact direct entre une source sonore et un élément constitutif du bâtiment (pruits de pas, déplacements d'objets, vibrations émises par des machines...). el se propage dans toute la structure du bâtiment, parfois sur une grande distance, et peut rayonner dans d'autres locaux par toutes les parois qui sont en contact rigide (contact direct entre deux corps durs) avec l'élément du bâtiment qui a recu le choc.

Le bruit de contact est aussi appelé bruit de choc ou solidien ou d'impact.

Comment le traiter?

Le traitement se fait en interposant un matériau souple de désolidarisation (Fiche 2) entre la source d'émission du bruit et le bâtiment, qui supprime le contact rigide et amortit les vibrations sonores. Sur un plancher, la mise en place d'un revêtement de sol souple (tapis, vinyle) peut déjà apporter une amélioration. La solution la plus efficace est la mise en place d'une chape flottante.

Lorsque l'accès à la source d'émission du bruit n'est pas possible, on double la paroi de séparation en appliquant le principe masse-ressort-masse. Souvent, cependant, cette intervention ne suffit pas à réduire le bruit à un niveau satisfaisant et le traitement de toutes les parois est alors nécessaire, jusqu'à la réalisation de la boite dans la boîte.

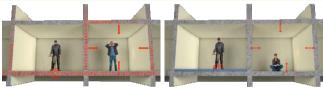


Figure 3 : Transmission d'un bruit de contact avant et après traitement du plancher

La boîte dans la boîte

Un niveau élevé d'isolation peut être atteint en procédant au doublage acoustique de toutes les parois (murs, sol et plafond) de façon à ce que les nouvelles finitions n'aient aucun contact rigide avec le bâtiment ni avec un élément qui pourrait être en contact direct avec lui, comme une canalisation. C'est de cette façon que sont réalisés les studios d'enregistrement.



Figure 4 : Transmission d'un bruit de contact avant et après doublage acoustique de toutes les parois



PAGE 4 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE



Toute laine ou mousse qui répond aux exigences ci-dessous :

EXIGENCES

- Le matériau est souple ou semi-rigide, c'est-à-dire à faible ou moyenne densité,
- La structure du matériau est laineuse ou mousseuse avec des cellules ouvertes, c'est-à-dire que les pores communiquent entre eux et l'air peut circuler entre les fibres.

Laines





Figure 6 : Laines naturelles

Mousses



Figure 7 : Mousses et laines synthétiques



FICHE 2. LES MATERIAUX SOUPLES DE DESOLIDARISATION

Tout matériau qui, intercalé entre deux corps durs, supprime le contact rigide entre eux et amortit les vibrations sonores, et qui répond à l'exigence ci-dessous.

EXIGENCES

Matériaux

- Le matériau présente une certaine souplesse sous l'effet d'une charge et reprend sa forme initiale après déformation.
- 1. Les matériaux souples à cellules fermées







mousse à cellules fermées

à cellules fermées

Figure 8 : Matériaux souples à cellules fermées

2. Les matériaux laineux semi-rigides à densité élevée



Figure 9 : Matériaux laineux semi-rigides à densité élevée



PAGE 6 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015

FICHE 3. AUTRES MATERIAUX QUI INTERVIENNENT DANS UN SYSTEME ACOUSTIQUE

Quel type d'ossature?

L'ossature est généralement réalisée en profilés métalliques, dont la flexibilité assure un effet ressort. Les vis qui tiennent en place l'ossature à travers le matériau souple constituent les seuls ponts acoustiques acceptables dans un complexe acoustique.

Le choix peut aussi se porter sur des montants en bois avec désolidarisation intégrée. Ils sont composés de deux éléments en bois séparés par des plots résilients qui permettent de ne pas perdre d'efficacité acoustique. Des montants en bois classiques dégraderaient la performance de 5 à 10 dB.



Figure 16 : Ossature métallique et ossature bois

→ Quels panneaux de finition?

Les panneaux de finition constituent les masses du système masse-ressort-masse auquel ils contribuent. Selon les systèmes, on utilise des panneaux de bois (généralement OSB), de plâtre, de fibro-plâtre ou d'un autre matériau ayant une masse volumique élevée.

La masse des plaques ne peut être affaiblie même ponctuellement, par conséquent on ne peut y faire de saignées ni y encastrer du matériel qui ait une masse plus faible et/ou qui compromette l'étanchéité à l'air de la finition.



Figure 17 : Panneaux de finition

Revêtement en bois

En cas de revêtement en bois (même cloué ou vissé), il est conseillé d'intercaler une fine sous-couche de désolidarisation supplémentaire sous le revêtement pour éviter d'éventuels claquements ou grincements.

Toujours dans le but de limiter les nuisances sonores dans le local où est posé le revêtement, préférer du plancher massif ou semi-massif de 14 mm ninimum (idéalement 21 mm) avec sous-couche incorporée (les planchers semi-massifs sont constitués de 3 mm de bois noble et le reste de sapin ou de contreplaqué).



PAGE 7 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES – 20/02/2015
RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

MS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

TABLE DES MATIERES

Matériaux

- FICHE 1. Les matériaux absorbants
- FICHE 2. Les matériaux souples de désolidarisation
- FICHE 3. Autres matériaux qui interviennent dans un système acoustique

Planchers entre logements

- Fiche 4. Chape flottante sèche
- Fiche 5. Chape flottante coulée
- Fiche 6. Complexe de sol isolant sur lambourdes
- Fiche 7. Complexe de sol isolant avec alternance de couches Isolation
- Fiche 8. combinée par le haut et entre les éléments porteurs Isolation
- Fiche 9. combinée par le bas et entre les éléments porteurs
- Fiche 10. Faux-plafond acoustique

Murs entre logements

- FICHE 11. Doublage sur ossature indépendante
- FICHE 12. Panneaux de doublage prêts à l'emploi

Eléments de façades

- FICHE 13. Remplacement du vitrage avec amélioration acoustique
- FICHE 14. Remplacement du châssis avec vitrage acoustique
- FICHE 15. Remplacement ou adaptation de portes extérieures
- FICHE 16. Dispositifs de ventilation naturelle
- FICHE 17. Caissons à volets
- FICHE 18. Boîtes aux lettres

Autres travaux

- FICHE 19. Réfection de l'étanchéité à l'air des châssis
- FICHE 20. Equipements sanitaires et techniques
- FICHE 21. Ventilation mécanique
- FICHE 22. Cheminées et gaines
- FICHE 23. Toitures



PAGE 8 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 04/08/2014
RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE
DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNDIVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

PLANCHERS ENTRE LOGEMENTS

TRAVAUX SUBSIDIÉS

Fiche 4. Chape flottante sèche

Fiche 5. Chape flottante coulée

Fiche 6. Complexe de sol isolant sur lambourdes

Fiche 7. Complexe de sol isolant avec alternance de couches

Fiche 8. Isolation combinée par le haut et entre les éléments porteurs

Fiche 9. Isolation combinée par le bas et entre les éléments porteurs

Fiche10. Faux-plafond acoustique

DIAGNOSTIC

Le choix de la méthode à mettre en œuvre dépend de la nature du plancher, du type de nuisance sonore et des possibilités d'accès au plancher par le haut ou par le bas.

→ Quel type de structure de plancher?

Bois ou béton?

 Structure légère : plancher avec structure portante en hois

Avec ce type de structure, toutes les méthodes décrites dans le Code peuvent être envisagées. Il faut s'assurer néanmoins que la structure existante peut reprendre la surcharge. En raison de son poids, la chape coulée est rarement misse en œuvre sur une structure existante en bois. Il faut en outre vérifier la rigidité de la structure - voir ci-dessous.

Structure lourde : dalle en béton, hourdis

L'isolation entre éléments porteurs lourds n'est qu'exceptionnellement possible, et seulement quand on a accès par le bas (voir ci-dessous). La chape coulée est à favoriser quand sa mise en œuvre est possible.

- Structure légère Plancher avec structure portante en hois
- 2. Structure lourde Dalle en béton
- 3. Structure lourde Hourdis

Figure 18 : Type de structures

→ Quel type de bruit?

Voir chapitre matériaux

Les tableaux ci-dessous donnent, en mauve, les méthodes efficaces contre les bruits aériens et, en vert, celles contre les bruits de contact. Plusieurs méthodes sont efficaces contre les deux types de bruit simultanément

→ L'accès est-il possible par le haut?

Intervenir par le haut (le sol du local supérieur) permet de traiter les bruits de contact à la source du bruit en réalisant une chape flottante, ce qui est le plus efficace.

Dans le cas d'une structure en bois, si les planches constituant le revêtement de sol peuvent être enlevées, une isolation acoustique correcte aux bruits aériens et aux bruits de choc peut être réalisée en une seule opération sans ne guère surélever le niveau fini - Isolation combinée par le haut et entre les éléments porteurs <u>Fiche 8</u>. Les autres méthodes par le haut nécessitent la surélévation du niveau fini, ce qui peut parfois poser des problèmes (sciage des bas de porte, équipements à rehausser, raccords avec d'autres pièces, adaptation des escaliers,...).



PAGE 9 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Type de structure Type de bruit				Méthode	Surélévation min. (hors revêtement)
bois	béton	aérien	choc		(1.6.6 10.00
✓	✓		✓	Chape flottante sèche	40 mm
✓	1	✓	✓	Chape flottante coulée	55 mm
✓	✓	✓	✓	Complexe de sol isolant sur lambourdes	122 mm
✓	1	✓	✓	Complexe de sol isolant avec alternance de couches	70 mm
✓		✓	✓	Isolation combinée par le haut et entre les éléments porteurs	27 mm

→ L'accès peut-il se faire par le bas?

La mise en place d'un faux-plafond acoustique est un système efficace pour affaiblir les bruits aériens.

Il affaiblit en même temps la composante des bruits de contact qui passe directement par le plancher, mais les bruits de contact se transmettent par toute la structure du bâtiment et par conséquent aussi par les murs et les sols. Pour un résultat vraiment satisfaisant, il est parfois nécessaire d'isoler également les autres parois, jusqu'à la réalisation de la "boîte dans la boîte" - voir chapitre matériaux.

Type de structure		Type de bru	ıit	Méthode	Surélévation min. (hors revêtement)
bois	béton	aérien	choc		(nors reveternent)
✓		✓		Isolation combinée par le bas et entre les éléments porteurs	30 mm
✓	✓	√		Faux plafond acoustique	80 mm

→ Rigidité d'une structure en bois

Si le plancher existant oscille quand on saute dessus (« effet trampoline »), sa rigidité est insuffisante et il est nécessaire de la renforcer sans quoi les résultats de l'intervention seraient compromis.

Il suffit parfois de chaîner les poutres (c'est-à-dire fixer perpendiculairement des traverses en bois de même section que les poutres). Il est cependant souvent plus efficace de doubler les poutres en y fixant une planche de chaque côté. Vérifiez cependant que les poutres ne sont pas pourries ou affaiblies par les insectes à l'endroit de la fixation dans les murs.

Escaliers

Les escaliers véhiculant d'importants bruits de choc, ils doivent être désolidarisés du bâtiment : les marches ne sont pas encastrées dans le mur et la première et la dernière marche de la volée sont posées sur un matériau souple de désolidarisation.

→ Rôle du revêtement de sol

La prime à la rénovation ne subsidie pas le revêtement du sol. Néanmoins, le choix d'un revêtement qui amortit les bruits de pas et de déplacement d'objet peut parfois ramener les bruits de contact perçux dans le logement du dessous à un niveau acceptable, sans devoir entreprendre des travaux coûteux. Les tapis à grosses bouclettes ou posés sur un feutre sont le meilleur choix, suivi de certains vinyles et linoleums, en particuliers sils sont posés sur une couche souple.

Si le revêtement est posé sur une chape flottante bien exécutée, son choix n'a plus d'importance à condition qu'il soit posé sans contacts rigide avec les murs.



PAGE 10 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015
RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE



PAGE 11 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015
RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE



FICHE 5. CHAPE FLOTTANTE COULEE

Chape en mortier armé coulée sur une couche de désolidarisation et complètement dissociée des murs.



- 1. Plinthe fixée au mur et désolidarisée du
- Bande souple de désolidarisation
- 3 Joint d'étanchéité au mastic silicone
- 4. Revêtement de sol (ici plancher en hois collé
- 5. Chape flottante coulée
- 6. Couche souple de désolidarisation
- 7. Couche d'égalisation
- 8. Dalle existante
- 9. Recouvrement de min.10 cm entre deux lés + recouvrement par bande adhésive à la

Figure 21 : Chape flottante coulée

TRAVAUX A REALISER

- Mise en place d'une couche d'égalisation
- 2. Pose des bandes périphériques souples de désolidarisation
- 3. Pose de la couche de désolidarisation
- 4. Coulage de la chape





Figure 22 : Pièce de désolidarisation à poser

EXIGENCES

Préparation du support

Le cas échéant, réaliser une couche d'égalisation pour reprendre l'épaisseur des canalisations posées sur la dalle

Bandes souples de désolidarisation

- Matériau conforme à la Fiche 2
- A placer en périphérie le long des murs (attention aux angles sortants!) et autour des éventuelles
- Elles peuvent être constituées de remontées verticales de la couche de désolidarisation posée
- Elles doivent être suffisamment épaisses pour éviter le poinçonnement : minimum 5 mm
- Les faire dépasser du niveau fini du revêtement pour pouvoir désolidariser celui-ci des plinthes

Couche de désolidarisation

- Epaisseur en fonction du type de matériau utilisé : minimum 5 mm
- Efficacité d'isolation aux bruits d'impact <u>ALw ≥ 20 dB/A</u>). <u>voir tableau des performances Fiche 2</u>
 Couche continue (pas de joints ouverts, pas de perforations). Prévoir un recouvrement minimum de 10 cm entre les bandes

Mise en œuvre en prenant toutes les précautions nécessaires pour ne pas perforer la couche de désolidarisation. Notamment, emballer les pieds des appareils posés sur celle-ci

Revêtement de sol

- Idem chape flottante sèche :
- Il doit être désolidarisé des murs et des canalisations
- Collé, flottant, cloué ou vissé (mais en évitant que la vis ne rétablisse le contact avec la structure)
- Les plinthes éventuelles sont désolidarisées du revêtement
- Les joints de finition périphériques sont réalisés au mastic silicone



PAGE 13 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE



FICHE 6. COMPLEXE DE SOL ISOLANT SUR LAMBOURDES

Complexe réalisé sur le sol existant en intercalant un matériau absorbant entre des lambourdes désolidarisées.

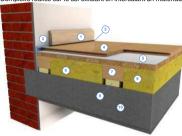


Figure 23 : Complexe de sol isolant sur lambourdes

TRAVALIX A REALISER

- 1. Pose des lambourdes avec des bandes souples (ou plots) de désolidarisation
- 2. Mise en place du matériau absorbant entre les lambourdes
- 3. Mise en place des panneaux de sol

- 1. Plinthe fixée au mur et désolidarisée du
- Bande souple de désolidarisation
- Joint d'étanchéité au mastic silicone
- 4 Revêtement de sol
- Fine sous-couche de désolidarisation pour plancher en bois
- 6. Panneaux de sol en OSB 22 mm
- 7. Lambourdes
- 8. Plots de désolidarisation
- 9 Matériau absorbant
- 10. Dalle existante





Figure 24 : Bandes souples et plots de désolidarisation à placer sur/sous les lambourdes

EXIGENCES

Bandes souples de désolidarisation (Idem chape flottante sèche)

- Matériau conforme à la <u>Fiche 2</u>
- A placer en périphérie le long des murs et autour des éventuelles canalisations
- Elles doivent être suffisamment épaisses pour éviter le poinçonnement : minimum 5 mm Les faire dépasser du niveau fini du revêtement pour pouvoir désolidariser celui-ci des plinthes

Lambourdes

- Hauteur minimale 100 mm
- Posées à intervalle régulier de maximum 40 cm (fixations : voir ci-dessous " panneaux de sol ")
- Intercaler les bandes souples de désolidarisation sur ou sous les lambourdes pour les désolidariser soit des panneaux de sol, soit de la structure portante
- Complètement désolidarisées des murs

Matériau absorbant

- Matériau conforme à la Fiche 1
- Epaisseur minimum 100 mm

Panneaux de sol

- Epaisseur minimale : 22 mm OSB (ou combinaison d'OSB et de fibro-plâtre ou autre matériau lourd)
- Si les bandes souples de désolidarisation sont en dessous des lambourdes, les panneaux peuvent être fixés aux lambourdes; si elles sont posées au-dessus des lambourdes, les panneaux sont placés en pose flottante
- Aucun contact rigide avec un élément du bâtiment

Revêtement de sol (Idem chape flottante sèche)

- Il doit être désolidarisé des murs et des canalisations
- Collé, flottant, cloué ou vissé (mais en évitant que la vis ne rétablisse le contact avec la structure) Les plinthes éventuelles sont désolidarisées du revêtement
- Les joints de finition périphériques sont réalisés au mastic silicone
- En cas de revêtement en bois : Fiche 3



PAGE 15 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

FICHE 6. COMPLEXE DE SOL ISOLANT SUR LAMBOURDES

Type o		Type de bruit		Méthode	Surélévation min. (hors revêtement)	
bois	béton	aérien	choc		(nors revelenterly	
✓	✓		✓	Chape flottante sèche	40 mm	
✓	✓	✓	✓	Chape flottante coulée	55 mm	
✓	✓	✓	✓	Complexe de sol isolant sur lambourdes	122 mm	



FICHE 7. COMPLEXE DE SOL ISOLANT AVEC ALTERNANCE **DE COUCHES**

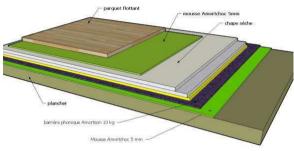


Figure 25 : Complexe de sol isolant avec alternance de couches (© Teleac)

TRAVAUX A REALISER

- 1. Pose des bandes périphériques souples de désolidarisation
- 2. Pose des couches sans fixation
- 3. Pose du revêtement de sol

FYIGENCES

Bandes souples de désolidarisation (Idem chape flottante sèche)

- Matériau conforme à la Fiche :
- A placer en périphérie le long des murs et autour des éventuelles canalisations
- Elles doivent être suffisamment épaisses pour éviter le poinconnement : minimum 5 mm
- Les faire dépasser du niveau fini du revêtement pour pouvoir désolidariser celui-ci des plinthes

Couches

- Hauteur minimale <u>70 mm</u>
- Le complexe comprend au moins une ou 2 couches de mousse de polyuréthane 5 à 10 mm (ou équivalent).
- Si la mousse de polyuréthane est posée en 2 couches, un ou plusieurs autres matériaux sont intercalés entre les 2 couches
- une couche de laine de roche haute densité (ou équivalent), 10 mm min
- une chape sèche en fibro-plâtre, 20 mm
- une couche de membrane lourde amortissante, 5 mm
- Elles doivent être complètement désolidarisées des murs

Revêtement de sol

- Si la dernière couche du complexe est constituée de panneaux OSB ou en fibro-plâtre, on peut y poser ou fixer n'importe quel revêtement. Sinon, le revêtement est posé en pose flottante, sans
- Il doit être désolidarisé des murs et des canalisations
- Les plinthes éventuelles sont désolidarisées du revêtement
- Les joints périphériques sont réalisés au mastic silicone



PAGE 17 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

FICHE 8. ISOI ATION COMBINEE PAR LE HAUT ET **ENTRE LES ELEMENTS PORTEURS**

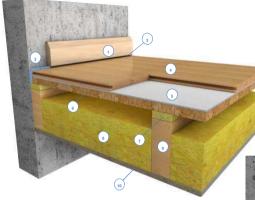


Figure 26 : Isolation par le haut et entre les éléments porteurs

TRAVAUX A REALISER

- Démontage du plancher existant
- 2. Le cas échéant, correction de l'étanchéité du plafond de l'étage inférieur
- Le cas échéant, consolidation de la structure
- 4. Mise en place d'un matériau absorbant
- 5. Pose des bandes souples de désolidarisation en périphérie
- 6. Pose des bandes souples de désolidarisation sur les solives
- 7. Mise en place des panneaux de sol
- 8. Pose du revêtement de sol (ou remise en place du plancher démonté)

1. Plinthe fivée au mur

désolidarisation 8. Matériau absorbant 9. Gîte existante 10. Plafond en plâtre

et désolidarisée du plancher 2. Bande souple de désolidarisation 3. Joint d'étanchéité au mastic silicone 4. Revêtement de sol 5. Fine sous-couche de désolidarisation pour plancher en hois Panneau de sol en flottante (= masse) Bande souple de

EXIGENCES

Préparation du support

- Le plancher doit être démonté soigneusement s'il est prévu de le réutiliser
- Vérifier l'étanchéité du plafond de l'étage inférieur : reboucher les fentes et supprimer les spots encastrés (ou les enrober dans des boîtes en matériau lourd en veillant à leur ventilation par le bas)
- Si la structure portante n'est pas assez rigide, il y a lieu de la consolider voir diagnostic Planchers

Matériau absorbant

- Matériau conforme à la Fiche 1
- Epaisseur minimum <u>40 mm</u>

Bandes souples de désolidarisation

- Matériau conforme à la Fiche 2
- A placer sur les solives et en périphérie le long des murs et autour des éventuelles canalisations
- Epaisseur minimale de <u>5 mm</u> suffisamment épais pour reprendre les inégalités du support et éviter le poinçonnement
- Les faire dépasser du niveau fini du revêtement pour pouvoir désolidariser celui-ci des plinthes



PAGE 18 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉPÉRENTEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACQUISTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE



FICHE 8. ISOLATION COMBINEE PAR LE HAUT ET ENTRE LES ELEMENTS PORTEURS

Type de Type de bruit			it	Méthode	Surélévation min. (hors revêtement)	
bois	béton	aérien	choc		(Constant of the constant of	
✓	✓		✓	Chape flottante sèche	40 mm	
✓	✓	✓	✓	Chape flottante coulée	55 mm	
✓	✓	✓	✓	Complexe de sol isolant sur lambourdes	122 mm	
✓	✓	✓	✓	Complexe de sol isolant avec alternance de couches	70 mm	
✓		✓	✓	Isolation combinée par le haut et entre les éléments porteurs	27 mm	



FICHE 9. ISOLATION COMBINEE PAR LE BAS ET ENTRE LES ELEMENTS PORTEURS



Figure 28 : Isolation par le bas et entre les éléments porteurs

- 1. Plinthe existante
- 2. Plancher en bois existant (non flottant)
- Gite existante
- 4. Matériau absorbant
- 5. Bande souple de désolidarisation
- 6. Structure métallique placée de manière anti-
- 7. Suspente antivibratile
- 8. 2 plaques de plâtre désolidarisées des murs





- Insertion d'un matériau absorbant souple
 Mise en place de la structure métallique de façon antivibratile
- 4. Fixation des panneaux à la structure, sans contact rigide avec les murs
- 5. Réalisation des joints d'étanchéité périphériques

Remarque : les étapes 2 et 3 peuvent être inversées : le matériau absorbant peut être coincé entre les solives ou déposé sur la structure du



Figure 29 : Suspente (© Plakabeton)

EXIGENCES

Structure métallique

- La structure est <u>mise en place de façon antivibratile</u> en ancrant les rails de la structure dans les murs à travers une bande souple (conforme à la <u>Fiche 2</u>) de min. <u>5 mm</u> d'épaisseur - si les portées excèdent celles recommandées par le fabricant (souvent 4 m), rajouter des suspentes (au maximum une suspente par m2)
- Aucun contact rigide avec un élément du bâtiment

Matériau absorbant

- Matériau conforme à la Fiche 1
- Epaisseur minimum <u>40 mm</u>

Panneaux de finitior

- La finition est constituée <u>d'au moins 2 plaques superposées</u> en décalant les joints
- Plaques de plâtre (épaisseur min. de 2 x 12,5mm) ou de fibro-plâtre (épaisseur min. de 2 x 10mm)
- Ils doivent être parfaitement désolidarisés des murs et éventuelles canalisations

Pas de spots encastrés Joints d'étanchéité

Les joints périphériques sont réalisés au mastic silicone et non au plâtre

CONSEILS SUPPLEMENTAIRES

→ Avantages, inconvénient et efficacité de cette méthode

- Permet une isolation efficace contre les bruits aériens mais ne garantit pas une isolation performante contre les bruits de contact - voir Diagnostic.
- La performance du système dépend de la hauteur entre le plancher existant et le nouveau faux-plafond : plus la distance entre eux est importante, meilleure est l'isolation acoustique.
- Adaptée à la rénovation, peu de perte de hauteur sous plafond voir Diagnostic.



PAGE 20 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNDIVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE



FICHE 10. FAUX-PLAFOND ACOUSTIQUE

Faux-plafond acoustique réalisé en dessous du plafond existant.



TRAVAUX A REALISER

- 1. Le cas échéant, correction de l'étanchéité du plafond existant
- 2. Mise en place de la structure métallique de façon antivibratile
- 3. Insertion d'un matériau absorbant souple
- 4. Fixation des panneaux à la structure, sans contact rigide avec les murs
- 5. Réalisation des joints d'étanchéité périphériques

EXIGENCES

Préparation du support

Vérifier l'étanchéité du plafond existant : reboucher les trous ou fentes éventuelles Autres exigences

Idem <u>Fiche 9</u>

CONSEILS SUPPLEMENTAIRES

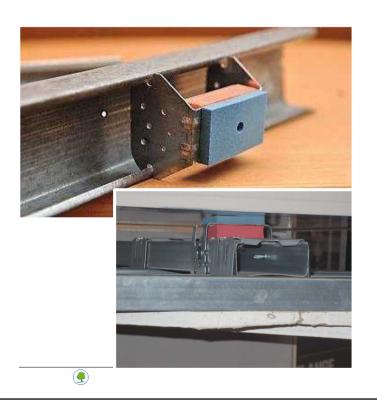
- → Avantages et inconvénients de cette méthode
- Avantage par rapport au système de la fiche 9 : on peut facilement s'assurer de l'étanchéité du plafond existant, alors qu'il est plus difficile de garantir celle du plancher supérieur.
- Inconvénients: soit la distance entre les masses est limitée, ce qui diminue l'efficacité, soit le niveau sous plafond est réduit sensiblement.



PAGE 22 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉPÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUKELLES-CAPITALE

FICHE 10. FAUX-PLAFOND ACOUSTIQUE

Type de structure		Type de br	uit	Méthode	Surélévation min. (hors revêtement)	
bois	béton	aérien	choc		(nois reveternent)	
✓		✓		Isolation combinée par le bas et entre les éléments porteurs	30 mm	
✓	✓	✓		Faux plafond acoustique	80 mm	



MURS ENTRE LOGEMENTS

TRAVAUX SUBSIDIÉS

Les travaux d'insonorisation des murs subsidiés dans le cadre de la prime à la rénovation de l'habitat sont :

Fiche 11. Doublage sur ossature indépendante

Fiche 12. Panneaux de doublage prêts à l'emploi

Ces travaux sont repris dans l'arrêté du 21 septembre 2011 sous la numérotation :

Article 7 - Isolation thermique et acoustique

PRINCIPES

Plus un mur est lourd, c'est-à-dire épais et réalisé avec des matériaux à masse volumique élevée, meilleure est son isolation acoustique (aux bruits aériens). C'est la loi de masse - voir chapitre <u>Matériaux - les bruits aériens</u>. L'isolation d'un mur existant peut être améliorée en mettant en œuvre le principe masse-ressort-masse sous forme de doublage acoustique.

Pas de solution mince

Les solutions efficaces pour réduire la transmission du bruit entre deux locaux passent inévitablement par une perte de volume utile, en réalisant un doublage sur ossature indépendante (épaisseur minimum de 8 cm). Si la mise en œuvre de ce système n'est pas possible, les panneaux présentés dans la <u>Fiche 12</u> sont la seule alternative acceptable.

Préparation du support

Puisque la performance acoustique globale d'une paroi est déterminée par ses éléments les plus faibles, il faut être attentif à la présence d'éléments pouvant altérer la performance de la paroi, telle une porte rebouchée ou un botiler électrique encastré.

Avant de réaliser le doublage acoustique, il y a lieu de reboucher au mortier ou plâtre toute fente, trou ou saignée. Si le mur est en blocs nus, appliquer une couche d'enduisage pour le rendre étanche à l'air. Cet enduisage peut indifféremment se trouver du côté à doubler ou de l'autre côté de la maçonnerie.

Pour appliquer des panneaux prêts à l'emploi, la surface du mur à doubler doit de surcroît être parfaitement plane et sans défauts ou éléments protubérants. Au besoin, il est impératif de le rectifier.

Conception du logement

Eviter de placer des pièces sensibles au bruit, comme une chambre à coucher, à côté d'un local technique contenant des installations potentiellement bruyantes (chaufferie, machinerie ascenseur, mécanisme de portes de garage...).

Eviter de fixer des équipements sanitaires ou techniques

- dans un mur mitoyen avec une pièce sensible comme une chambre à coucher (du même logement ou d'un autre),
- dans un mur léger.

Privilégier le regroupement des canalisations et autres conduits dans des gaines techniques isolées - voir Fiche 20.



PAGE 24 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNDIVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

FICHE 11. DOUBLAGE SUR OSSATURE INDEPENDANTE

Complexe constitué d'une structure autoportante complètement désolidarisée des autres parois, avec un absorbant acoustique dans les intervalles ainsi créés et des plaques de finition fixées sur l'ossature, également désolidarisées des structures existantes.

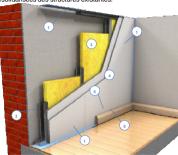


Figure 33 : Doublage sur ossature indépendante

- 1. Bande souple de désolidarisation
- Ossature métallique mise en place de façon
 osti illustille.
- 3. Matériau absorbant souple
- 4. Panneaux de finition
- . Plinthe fixée au mur et désolidarisée du plancher
- 6. Joint d'étanchéité au mastic silicone



Figure 32 : Raccord plafond

TRAVAUX A REALISER

- 1. Le cas échéant, préparation du mur
- 2. Pose d'une bande souple de désolidarisation au sol et le long des murs latéraux et du plafond
- 3. Réalisation d'une ossature autoportante
- 4. Insertion d'un matériau absorbant souple dans l'épaisseur de l'ossature
- 5. Fixation sur l'ossature des panneaux de finition
- 6. Réalisation des joints d'étanchéité périphériques

EXIGENCES

Bandes souples de désolidarisation

- Matériau conforme à la <u>Fiche 2</u>
- A placer sous l'ossature du doublage et en périphérie le long des murs latéraux et du plafond
- Elles doivent être suffisamment épaisses pour éviter le poinçonnement : minimum 5 mm si la plansité est parfeite gines 10 mm.
- Leur largeur doit être égale à celle du complexe de doublage (ossature + plaques de finition)

Ossature

Mise en place de façon antivibratile; elle ne peut avoir aucun contact rigide avec le mur à doubler (elle est idéalement érigée à 2 cm de distance du mur à doubler pour éviter tout contact accidentel) et est désolidarisée sur tout son pourtour par une bande souple (voir ci-dessus). En cas de grandes hauteurs, l'ossature peut être fixée au mur existant via des fixations antivibratiles - Fiche 2

Matériau absorbant

- Matériau conforme à la Fiche 1
- Epaisseur minimum 40 mm

Plaques de finition

- Au moins 2 plaques superposées posées à joints décalés
- Plaques de plâtre (épaisseur min. de 2 x 12,5mm) ou de fibro-plâtre (épaisseur min. de 2 x 10mm)
- Parfaitement désolidarisées des murs, sol et plafond et des éventuelles canalisations
- Pas de saignées ni d'encastrement de matériel (utiliser des prises et interrupteurs à appliquer)

Joints d'étanchéité

• Les joints périphériques sont réalisés au mastic silicone et non au plâtre



PAGE 25 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015
RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

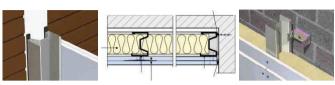


Figure 34 : Système de fixation de l'ossature (© Gyproc)

CONSEILS SUPPLEMENTAIRES

- → La performance du système augmente avec :
- la souplesse des éléments faisant ressort (ossature + bandes souples),
- la masse des parois (mur existant et plaques de finition),
- la distance entre elles.

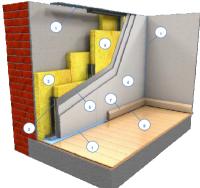
→ Isolation acoustique d'un mur extérieur et corrélation avec les autres primes

Tous les matériaux absorbants acoustiques étant aussi des isolants thermiques, les deux types d'isolation peuvent être combinés en cas de doublage d'un mur de façade ou si le local mitoyen n'est pas chauffé (p.ex. garage ou porte conhère).

Sans que cela n'altère les performances acoustiques d'un doublage sur ossature indépendante, il faut, pour éviter les ponts thermiques et les problèmes de condensation interne :

- · intercaler entre le mur et l'ossature une couche d'absorbant supplémentaire,
- rajouter une membrane d'étanchéité à l'air entre l'ossature et les plaques de finition. Si l'absorbant est une laine minérale, poser un pare-vapeur parfaitement étanché à l'air é à la vapeur d'eau. Si l'absorbant est naturel, utiliser un freine-vapeur, parfaitement étanche à l'air mais ouvert à la vapeur d'eau (+ peinture ouverte à la vapeur).

L'isolation acoustique d'un mur extérieur n'est pas subsidiée dans le cadre de la prime à la rénovation, mais bien son isolation thermique si elle répond aux exigences définies dans l'arrêté.



- 1. Bande souple de désolidarisation
- Ossature métallique mise en place de façon antivibratile
- 3. Isolant thermique absorbant souple
- Matériau absorbant souple dans l'épaisseur de l'ossature
- 5. Membrane d'étanchéité à l'air
- Panneaux de finition
- 7. Plinthe fixée au mur, désolidarisée du plancher
- 8. Joint d'étanchéité au mastic silicone

Figure 35 : Doublage sur ossature indépendante avec isolation thermique combinée

La prime énergie peut être cumulée à la prime à la rénovation si les performances thermiques de l'isolant répondent aux exigences définies par Bruxelles Environnement pour cette prime énergie- Infos: www.environnement.brussels. Voir note sur isolation acoustique et thermique - Fiche 1.



PAGE 26 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015
RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

FICHE 12. PANNEAUX DE DOUBLAGE PRETS A L'EMPLOI

Panneau de doublage composé d'une plaque de finition sur laquelle est préencollé un matériau absorbant acoustique, fixé au mur existant (absorbant côté mur existant) par des plots de colle élastique ou des systèmes de fixation spécifiques et désolidarisé des murs latéraux, du sol et du plafond par des bandes souples de désolidarisation.



Figure 36 : Panneau de doublage prêt à l'emploi

Bande souple de désolidarisation le long du sol, des murs latéraux et du plafond

- 2. Plots de colle élastique
- Panneau de doublage composé d'un matériau absorbant et d'une plaque de plâtre ou de fibro-plâtre
- Plinthe fixée au mur, désolidarisée du plancher
- 5. Joint d'étanchéité au mastic silicone



Figure 37 : Panneau de doublage

TRAVAUX A REALISER

- 1. Le cas échéant, préparation du mur
- 2. Pose des bandes souples de désolidarisation
- 3. Pose des panneaux
- 4. Réalisation des joints d'étanchéité périphériques

EXIGENCES

Préparation du support

Voir principe Murs

Bandes souples de désolidarisation

- Matériau conforme à la Fiche 2
- A placer sous les panneaux de doublage et en périphérie le long des murs latéraux et du plafond
- Elles doivent être suffisamment épaisses pour éviter le poinçonnement : minimum <u>5 mm</u> si la planéité est parfaite, sinon 10 mm

- Matériau absorbant conforme à la <u>Fiche 1</u> épaisseur minimum <u>40 mm</u>
- Plaque de plâtre de 12,5mm ou de fibro-plâtre de 10mm d'épaisseur
- Parfaitement désolidarisé des murs latéraux, sol et plafond par une bande souple de désolidarisation (voir ci-dessus) ou un système de fixation antivibratile
- Pas de saignées ni d'encastrement de matériel (utiliser des prises et interrupteurs à appliquer) Mis en place par collage ou en utilisant des systèmes de fixation spécifiques antivibratiles. Le
- matériau absorbant ne peut être comprimé lors de la pose. La fixation directe des panneaux au mur par des éléments rigides (clous, vis) est proscrite

Joints d'étanchéité

• Les joints de finition périphériques sont réalisés au mastic silicone et non au plâtre

CONSEILS SUPPLEMENTAIRES

→ Efficacité

La performance du système augmente avec la souplesse des éléments faisant ressort (matériau absorbant + bandes souples), la masse des parois (mur existant et plaque de finition) et la distance entre elles.

Attention : Les panneaux avec une épaisseur d'absorbant inférieure à 40 mm peuvent détériorer la situation initiale, surtout dans les basses fréquences.



PAGE 27 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

FICHE 12. PANNEAUX DE DOUBLAGE PRETS A L'EMPLOI



ELEMENTS DE FAÇADES

TRAVAUX SUBSIDIÉS

Fiche 13. Remplacement du vitrage avec amélioration acoustique

Fiche 14. Remplacement du châssis avec vitrage acoustique

Fiche 15. Remplacement ou adaptation de portes extérieures Fiche 16. Dispositifs de ventilation naturelle

Fiche 17. Caissons à volets

Fiche 18. Boîtes aux lettres

Ces travaux sont repris dans l'arrêté du 21 sentembre 2011 sous la numérotation :

article 8 - Châssis et portes

article 11 - Isolation acoustique

DIAGNOSTIC

La performance acoustique globale d'une façade est déterminée par ses éléments les plus faibles. Dans la construction traditionnelle, les murs de facade plafonnés ont une masse et une étanchéité suffisante pour ne pas constituer un point faible (à l'exception des murs creux - voir note ci-dessous). Les points faibles d'une facade sont généralement ses éléments les plus légers (caisson à volet, panneaux de bow-window,...) et les défauts d'étanchéité à l'air des portes et

→ Quelles priorités?

La pose de vitrages acoustiques performants a peu d'intérêt si les châssis ne sont pas bien étanches à l'air que la liaison entre le châssis et la maconnerie est légère ou perméable à l'air et que la présence de caissons à volets non isolés et de dispositifs de ventilation inadéquats affaiblissent les performances de

→ Etanchéité des châssis

La réfection de l'étanchéité à l'air des châssis est la première mesure à envisager.

Cette amélioration réalisée seule, sans aucun des travaux décrits dans les Fiches 13 à 15, ne donne pas droit à la prime à la rénovation. Néanmoins. si le châssis présente un bon état général, renforcer l'étanchéité à l'air suffit parfois à atteindre un niveau de confort jugé satisfaisant vis-à-vis du bruit extérieur. Cette amélioration est généralement de faible coût, facile à mettre en œuvre et apporte également une amélioration de

Les dispositions à mettre en œuvre sont reprises à la Fiche 19.

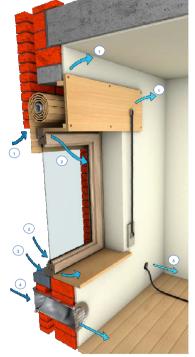


Figure 38 : Défauts d'étanchéité d'une facade

- 1. Fuite d'air au droit du caisson à volet
- 2. Fuite d'air entre le dormant et l'ouvrant de la fenêtre 3. Fuite d'air entre la menuiserie et le mur
- 4. Passage d'air via la grille de ventilation
- 5. Fuite d'étanchéité causée par les gaines électriques, boites électriques, branchements, etc..



PAGE 29 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

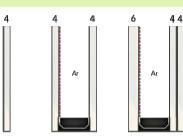
DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

→ Choix du vitrage

Acoustique ou thermique?

Pour s'isoler des bruits extérieurs, un double ou triple vitrage standard (c'est-à-dire avec des épaisseurs de verre identiques) est moins efficace qu'un simple vitrage de même épaisseur à cause, notamment, d'un phénomène de résonance. Ce problème peut être contré en utilisant un double ou triple vitrage asymétrique (verres d'épaisseurs différentes) ou, plus efficace, un verre feuilleté. Les exigences acoustiques et thermiques peuvent facilement être combinées.

La performance acoustique d'un vitrage en milieu urbain est mesuré par l'indice Rw + Ctr - voir Fiche 14. Dans le cas d'un remplacement de vitrage seul, le respect de l'exigence prévue à la Fiche 14 n'est pas



Simple vitrage: Rw+ Ctr = 30db (U = 5.8) Double vitrage super isolant standard :

Rw+ Ctr = 34db (U = 1.1)

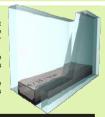
Figure 39 : Performance des différents types de vitrages (en rouge = couche d'oxyde métallique / verre feuilleté acoustique = 44.2A / Ar = Argon)

Un verre feuilleté est composé de deux verres collés l'un à l'autre par un intercalaire constitué d'un ou plusieurs films élastiques transparents - généralement en PVB, éventuellement amélioré phoniquement (A), Certains simples vitrages feuilletés permettent d'atteindre de hauts niveaux d'isolation acoustique. Leur utilisation peut être encouragée dans le cas de façades à haute valeur patrimoniale, mais ils ne sont pas subsidiés.

Les compositions de vitrage sont décrites par des codes qui reprennent l'épaisseur des verres. l'épaisseur de la lame d'air et l'éventuelle présence de PVB. Le code d'identification est généralement inscrit sur

Par exemple : le code 6/12/44.2A représente un double vitrage composé de 6mm de verre - lame de 12mm (remplie d'argon pour ses propriétés thermiques) – verre feuilleté de 2x4mm avec 2 couches de PVB acoustique.

Pour vérifier la composition d'un vitrage déjà posé, des outils de mesure très simples permettent de contrôler le nombre et l'épaisseur des couches (vitromètres). Il existe aussi des applications pour smartphones.









PAGE 30 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015

FICHE 13. REMPLACEMENT DU VITRAGE AVEC AMELIORATION ACOUSTIQUE





Figure 41 : Adaptation du châssis par élargissement de la feuillure en bois ou par la pose d'un profilé en aluminium

TRAVALIX A REALISER

- 1. Réparations éventuelles du châssis et de son étanchéité
- 2. Renforcement éventuel des charnières
- 3. Dépose des parcloses et du vitrage
- 4. Adaptation des feuillures
- 5. Mise en place du nouveau vitrage, repose des parcloses et liaison au mastic

6 4 4 Ar

Figure 42 : Double vitrage acoustique

EXIGENCES

Châssis

- Le châssis doit être solide et les charnières aptes à recevoir une surcharge
- Le châssis est :
- en bois
- en alu avec coupure thermique
- en PVC <u>avec Rw + Ctr ≥ 30 dB(A) attesté par un PV d'essai délivré par un laboratoire agréé</u>
- <u>L'étanchéité à l'air du châssis doit être rectifiée : respectez les exigences de la Fiche 19</u>

Vitrages

- Dans un double vitrage, un des verres est feuilleté et l'autre a une épaisseur de 6 mm min.
- Dans un triple vitrage, les verres non feuilletés ne peuvent avoir la même épaisseur

CONSEILS SUPPLEMENTAIRES

→ Choix durable

Si le châssis est solide et encore en bon état, il est moins coûteux de changer uniquement le vitrage que tout le châssis.

Le montant accepté pour la prime à la rénovation est plus élevé pour la réparation et l'adaptation d'un châssis existant que pour un nouveau châssis en bois sans label durable.

→ Adaptation des châssis

La feuillure du châssis est adaptée en vue de recevoir un vitrage plus épais par une des méthodes suivantes :

- Elargissement de la feuillure (uniquement pour châssis en bois),
- Utilisation de profilés en bois ou en aluminium,

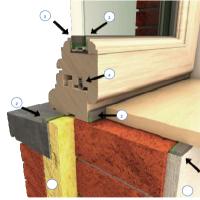
Avantage : cette méthode est réversible ; inconvénient : la surface utile du vitrage diminue.

Attention, veillez à ce que le drainage de la feuillure soit assuré.



PAGE 31 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

FICHE 14. REMPLACEMENT DU CHASSIS AVEC VITRAGE ACOUSTIQUE



- Matériau absorbant
- Fond de joint en mousse à cellules fermées + joint silicone
- Resserrage élastomère + mastic vitrier
- 4. Joint caoutchouc à lèvre ouverte
- 5. Plafonnage

Figure 43 : Remplacement du châssis avec vitrage acoustique

TRAVAUX A REALISER

- 1. Dépose du châssis existant et préparation de la baie
- 2. Pose de joints à cellules fermées
- 3. Ancrage du châssis
- 4. Bourrage de l'espace latéral et remise en état des plafonnages
- 5. Réalisation des joints d'étanchéité périphériques

EXIGENCES

Préparation de la baie

- La maçonnerie est nettoyée ; les scellements et l'étanchéité au niveau des seuils sont contrôlés
 Les coulisses et vides éventuels autour de la baie doivent être remplis sur une profondeur de 15 cm
- minimum par un matériau absorbant conforme à la Fiche 1

 Une double épaisseur de matériau souple à cellules fermées est posée sur le seuil et une bande souple à cellules fermées est placée sur le dormant. Ces matériaux destinés à empêcher un contact rigide entre le châssis et la maçonnerie sont conformes à la Fiche 2

Châssis

- Châssis en bois (voir note ci-dessous)
- Les profils des châssis comprennent au moins trois frappes et au minimum deux joints élastomères
- Etanchéité à l'air : respecter les exigences de la <u>Fiche 19</u>

Vitrages

Performance acoustique : <u>Rw + Ctr ≥ 34 dB(A)</u>

Finition

- Bourrage par un matériau absorbant conforme à la Fiche 1 des vides résiduels entre le châssis et la maçonnerie
- Remise en état des plafonnages conformément à la Fiche 19
- Joints d'étanchéité périphérique conforme à la <u>Fiche 19</u>



PAGE 32 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015
RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNDIVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

FICHE 15. REMPLACEMENT OU ADAPTATION DE PORTES



Figure 44 : Types de seuils performants : (1) Battée avec joint étanche - (2) Seuil suisse - (3) Entre-porte + bavette - (4) Guillotine de sol

TRAVAUX A REALISER

- 1. Dépose de la porte et du chambranle et préparation de la baie
- 2. Renforcement de l'étanchéité périphérique
- 3. Vérification de l'état des charnières ou paumelles et, le cas échéant, renforcement
- 4. Le cas échéant, remplacement de la feuille de porte ou alourdissement de celle-ci et rebouchage de toutes les ouvertures éventuelles
- 5. Le cas échéant, remplacement du seuil de porte
- 6. (Re) pose de la porte et parachèvement de l'étanchéité au niveau du seuil



Figure 45 : Mauvaise liaison maconnerie/ chambranle

EXIGENCES

Préparation de la baie

- Le cas échéant, enlever le chambranle et nettoyer la maçonnerie
- Les coulisses et vides éventuels autour de la baie doivent être remplis sur une profondeur de 15 cm min. par un matériau absorbant conforme à la Fiche 1

Encadrement de porte et joints

- Une bande souple à cellules fermées (conforme à la <u>Fiche 2</u>) placée entre le chambranle et la maçonnerie empêche un contact rigide avec celle-ci

 L'étanchéité à l'air entre chambranle et maçonnerie doit être renforcée conformément à la
- Les alignements verticaux et horizontaux doivent être parfaits

Seuils

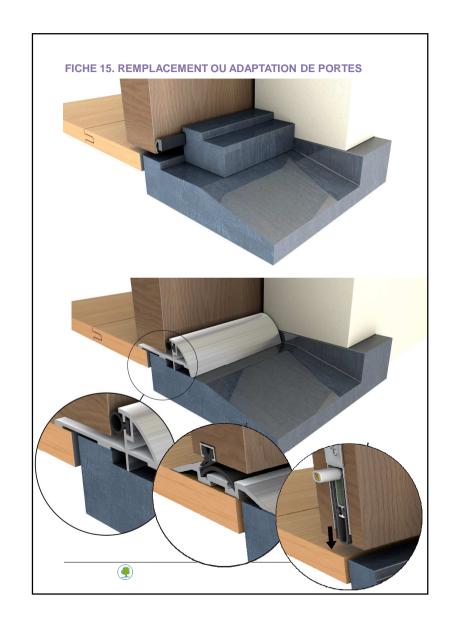
- Le seuil doit être adapté ou remplacé. Sont acceptés, dans l'ordre de préférence et d'efficacité,
 - aménagement d'une battée (ou frappe) avec joints étanches
 - seuil " à la suisse " (frappe fixe incorporée)
 - entre-porte combiné à une bavette
- quillotine de sol en élastomère (et non à balai)

- La porte doit être solide, lourde, non gauchie et sans ouvertures
- En cas de porte neuve : <u>Rw + Ctr ≥ 30 dB(A) avec PV d'essai délivré par un laboratoire agréé</u>



PAGE 33 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE



FICHE 16. DISPOSITIES DE VENTILATION NATURELLE

Adaptation ou remplacement d'un dispositif en façade assurant la ventilation naturelle afin d'améliorer ses propriétés acoustiques, ou réalisation d'une ouverture en façade afin d'assurer la ventilation naturelle des locaux ayant fait l'objet de travaux d'isolation acoustique.

Les entrées d'air neuvent se faire :

- via les châssis, par des aérateurs intégrés dans la huisserie généralement dans le haut du châssis et, quand la battée le permet, au-dessus de celui-ci dans l'épaisseur de la battée (solution la plus discrète),
- via le coffre à volets (voir aussi Fiche 17),
- par des grilles murales dans la maconnerie.

La performance acoustique globale d'une façade étant déterminée par ses éléments les plus faibles, toute

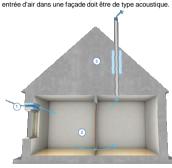




Figure 46 : Dispositifs de ventilation naturelle : (1) Aérateur acoustique - (2) Grille de transfert acoustique - (3) silencieux

TRAVAUX A REALISER

1. Placement d'orifices de ventilation acoustiques munis de grilles

EXIGENCES

L'orifice de ventilation est muni d'une grille qui répond à la condition : Dn.ew + Ctr ≥ 36 dB(A) en position ouverte - avec PV d'essai délivré par un laboratoire agréé

CONSEILS SUPPLEMENTAIRES

→ Performance acoustique des grilles de ventilation

Dn,ew + Ctr caractérise l'affaiblissement acoustique des petits éléments de construction vis-à-vis des bruits à forte teneur en basses fréquences mesuré selon la norme NBN EN ISO 10140 - Mesurage en laboratoire de l'isolation acoustique des éléments de construction.

→ Ventilation naturelle : comment ca marche ?

Une ventilation naturelle résulte des différences de pression qui apparaissent dans un bâtiment suite aux écarts de température entre l'intérieur et l'extérieur et suite aux pressions du vent. L'air doit pouvoir circuler librement des locaux "secs" vers les locaux "humides" au travers d'ouvertures de transfert pratiquées dans les portes ou parois intérieures. Au besoin, utiliser des grilles de transfert acoustiques.

Les entrées d'air sont réglables.

Les sorties d'air sont idéalement placées au faîte du toit. La ventilation naturelle peut être assistée par une extraction mécanique qui doit alors répondre aux règlementations en vigueur en matière de ventilation : Fiche 21.



PAGE 35 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

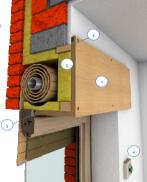
FICHE 17. CAISSONS A VOLETS

Réparation, renforcement ou remplacement des caissons à volets existants dans le but d'en améliorer l'isolation acoustique, compte tenu du fait qu'un caisson à volets situé à l'intérieur ou dans l'épaisseur du mur, peut constituer un passage important pour le bruit extérieur et faire chuter la performance acoustique globale de la fenêtre.



1. Parois multiplex 2. Matériau absorban 3. Joints souples et joints en silicone

4. Commande électrique



TRAVALIX A REALISER

- 1. Dépose de la face avant du caisson
- 2. Garnissage des faces intérieures du caisson par un matériau absorbant
- 3. Alourdissement des parois du caisson
- 4. Pose des joints souples et réalisation d'un joint périphérique en silicone

Figure 48 · Caisson à volet isolé

EXIGENCES

- Ouvrir la face avant du caisson en évitant d'endommager enduits et plafonnages
- Contrôler l'état du mécanisme procéder à son entretien

Caisson

- Les parois du caisson sont lourdes au minimum 2 x 22mm de multiplex
- Ses faces intérieures (v compris la partie ouvrante) sont garnies d'un *matériau absorbant* conforme à la Fiche 1 et de la plus grande épaisseur possible en fonction de l'espace disponible
- Le caisson est étanche à l'air. Son étanchéité doit être assurée :
 - en périphérie : par un joint en silicone à sa jonction avec d'autres éléments (plafond, mur.
- lors de sa fermeture : Idéalement, le caisson est démontable poser des joints souples à la jonction entre la partie fixe et la face ouvrante. Les joints sont conformes à la Fiche 2

CONSEILS SUPPLEMENTAIRES

→ Caisson isolé?

Les caissons vendus comme « caissons isolés » sont généralement légers (PVC ou bois mince) et isolés avec un matériau rigide non absorbant. Ils peuvent présenter des caractéristiques thermiques intéressantes mais doivent être adaptés pour répondre aux exigences d'isolation acoustique. Si un matériau rigide (polystyrène, PU) se trouvait déjà dans le caisson, il doit être enlevé et remplacé par un matériau adéquat.

Il est conseillé de remplacer le mécanisme à sangle par une commande électrique. Même si on tapisse soigneusement la goulotte verticale d'un matériau absorbant, la fente de passage de la sangle reste une

Le renforcement de l'étanchéité à l'air du caisson élimine des fuites d'air qui assuraient la ventilation naturelle du local. Pour continuer à assurer cet apport, une entrée d'air acoustique peut être intégrée dans le caisson - Fiche 16.



PAGE 36 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉDIVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITAL

FICHE 18. BOITES AUX LETTRES

Obturation, adaptation ou remplacement des boîtes aux lettres intégrées dans un mur ou dans une porte extérieure dans le but d'en améliorer l'isolation acoustique.

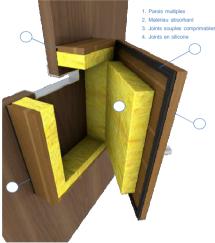


Figure 49 : Boîte aux lettres

TRAVAUX A REALISER

- 1. Garnissage des faces intérieures de la boîte par un matériau absorbant
- 2. Alourdissement des parois
- 3. Pose des joints souples et réalisation d'un joint périphérique en silicone

Figure 50 :
Boîtes aux lettres multiples

EXIGENCES

- Les parois de la boîte sont lourdes au minimum 2 x 22mm de multiplex
- Ses faces intérieures (y compris la partie ouvrante) sont garnies d'un <u>matériau absorbant</u> conforme à la <u>Fiche 1</u> et de la plus grande épaisseur possible sans compromettre la fonctionnalité de la boite.
- <u>L'étanchéité à l'air de la boîte et de son ouverture est renforcée</u>. L'étanchéité doit être assurée :
 - en périphérie : par un joint en silicone à sa jonction avec la porte ou le mur
 - lors de sa fermeture: par des joints souples à la jonction entre la partie fixe et la face ouvrante. Les joints sont conformes à la <u>Fiche 2</u>



PAGE 37 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015
RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

AUTRES TRAVAUX

POINTS D'ATTENTION

Certains travaux, comme la réfection de l'étanchéité à l'air des châssis, ne donnent droit a aucun subside s'ils ne sont pas réalisés simultanément aux remplacements des vitrages ou des châssis. Ils sont pourtant fondamentaux pour assurer une isolation acoustique optimale.

D'autres travaux subsidiés par la prime à la rénovation de l'habitat ne sont soumis à aucune exigence d'ordre acoustique. Néanmoins, des précautions dans leur conception et mise en œuvre peuvent éviter des nuisances sonores.

TRAVAUX CONCERNÉS

Fiche 19. Réfection de l'étanchéité à l'air des châssis

Fiche 20. Equipements sanitaires et techniques

Fiche 21. Ventilation mécanique

Fiche 22. Cheminées et gaines

Fiche 23 Toitures

Ces travaux sont repris dans l'arrêté du 21 septembre 2011 dans les articles suivants :

- Fiche 19 : article 8 Châssis et portes
- Fiche 20 : article 9 Chauffage et sanitaire
- Fiche 21 : article 5 Traitement contre l'humidité, la mérule et l'aération
- Fiche 22 : pas d'article spécifique, fait partie de l'isolation des murs (article 7)
- Fiche 23 : article 7 Isolation thermique et acoustique



PAGE 38 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNDVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

FICHE 19. REFECTION DE L'ETANCHEITE A L'AIR DES CHASSIS

Les défauts d'étanchéité, en particulier des châssis, constituent généralement le point déficient de la façade. Renforcer l'étanchéité à l'air d'un châssis peut, dans certains cas, suffire à atteindre un niveau d'isolation satisfaisant par rapport aux bruits extérieurs.



Par ailleurs, une intervention coûteuse en facade. comme la pose de vitrages acoustiques performants, a peu d'intérêt si les châssis ne sont pas étanches à l'air.



- Mortier de rectification
- . Bande élastomère
- Matériau absorbant
- 1. Fond de joint en mousse à cellules fermées 5 Joint silicone
- . Resserrage élastomère
- Mastic vitrier
- B. Joint caoutchouc à lèvre ouverte

Figure 51 : Réfection de l'étanchéité acoustique des

TRAVAUX A REALISER

- 1. Contrôle et, au besoin, réparation de la liaison châssis/vitrage au mastic
- 2. Pose des joints entre dormant et ouvrant ou remplacement des joints existants
- 3. Colmatage des fuites entre châssis et maçonnerie (souvent camouflées par les chambranles) et/ou ajout de masse après enlèvement des finitions en périphérie du châssis
- 4. Réalisation des joints d'étanchéité périphériques

EXIGENCES

Joints entre dormant et ouvrant

- Les joints sont de type élastomère, à cellules fermées (c, -à-d, sans communication entre les pores)
- Ils doivent être compatibles avec les largeurs de batée et pouvoir être comprimés correctement Placer plusieurs joints si le profilé du châssis le permet (plusieurs frappes)
- Préférer les profils à lèvres ouvertes. On les clipse dans des rainures réalisées à la défonceuse.
- Dans certains cas, des joints silicone peuvent être coulés sur place.
- Leur tenue doit être garantie dans le temps (insensible aux UV, moisissures, chocs thermiques)
- Pas de mise en peinture

Jonction châssis / maçonnerie

- Bourrage par un matériau absorbant (conforme à la Fiche 1) des vides résiduels entre le châssis et
- Remise en état des plafonnages en laissant un joint le long du châssis. L'encadrement du châssis doit être refermé avec un matériau lourd (p.ex. 25 mm de plâtre) même si un habillage en bois est

Joints d'étanchéité périphérique

- Ces joints sont en silicone, d'une largeur comprise entre 3 et 5 mm. Le cas échéant, adapter la largeur du fond de joint avec du mortier de rectification ou une latte en bois.
- Leur tenue doit être garantie dans le temps (insensibles aux UV, moisissures, chocs thermiques)
- Ils sont réalisés sur support sec



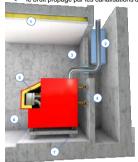
PAGE 39 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

FICHE 20. FOUIPEMENTS SANITAIRES ET TECHNIQUES

Les équipements sanitaires et techniques (machinerie d'ascenseur, chaudière, pompe, ventilateur, groupe de refroidissement, mécanisme de porte de garage...) provoquent trois types de bruits qui se transmettent de façon directe ou indirecte par l'air et sous forme de bruits de contact par vibration des parois :

- le bruit de l'équipement ;
- le bruit transmis au bâtiment sous forme de vibrations ;
- le bruit propagé par les canalisations d'eau ou d'air.



- 1. Faux-plafond acoustique
- 2. Silencieux
- 3. Colmatage souple
- 4. Manchons antivibratiles 5 Canot insonorisant
- 7. Ressort antivibratile



Figure 53 : Installation de chauffage

TRAVAUX A REALISER

- 1. Installation de l'équipement via un système antivibratile
- 2. Déconnection des canalisations de leur support et des parois traversées, au moven d'éléments souples
- 3. Colmatage des passages des canalisations à travers les parois
- 4. Réglage de l'installation

Figure 54 : Ressor antivihratile

EXIGENCES

Choix et emplacement de l'équipement

- Les sources de bruit ne peuvent pas être installées :
 dans les coins des pièces,

 - dans un mur mitoven avec une pièce sensible au bruit, comme une chambre à coucher
- dans un mur léger
- Fixer les équipements dans les murs les plus lourds.
- Installation sur un socle antivibratile ou via des fixations antivibratiles (voir Fiche 2)
- Ne jamais positionner deux boîtiers de prises ou interrupteurs dos à dos de part et d'autre d'un mur

Canalisations

- Utiliser des conduites souples
- Ne pas les encastrer
- Eviter tout contact rigide entre les conduites et le bâtiment intercaler des bandes souples de désolidarisation conformes à la Fig.
- Colmater les traversées de parois par un matériau souple
- Limiter la vitesse d'écoulement

CONSEILS SUPPLEMENTAIRES

→ Choix de l'équipement et réglage de l'installation

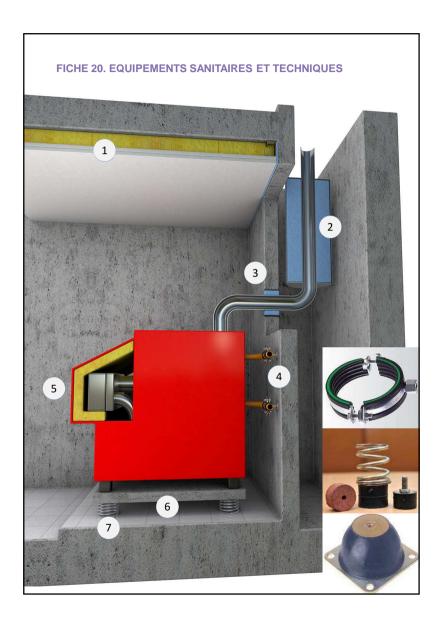
Choisir un équipement peu bruyant et/ou munis de silencieux. La puissance sonore d'un équipement est exprimée par un indice Lw. Plus l'indice est bas, moins l'appareil est bruyant.



PAGE 40 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA REMOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRIXELLES-CAPITALE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA REMOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRIXELLES-CAPITALE



avec un silencieux conçu spécialement pour absorber au mieux le type de bruit qu'ils génèrent, comme les silencieux de chaudière conçus spécialement pour absorber les bruits de combustion.

Un bon réglage des composants de l'installation est nécessaire pour limiter les nuisances sonores. En règle générale, évitez toute fluctuation et changement brusque, qu'il s'agisse de pression, de débit, de vitesse, de

La norme acoustique NBN S 01-400-1 (Critères acoustiques des immeubles d'habitation) comporte des recommandations en vue de limiter le niveau sonore des installations techniques.

Pour éviter la transmission des bruits de contact, poser les baignoires sur des rondelles de caoutchouc ou des plots antivibratiles et laisser un joint silicone entre la baignoire et le carrelage.

On peut limiter les nuisances sonores des baignoires légères en collant sous ses parois des membranes



1. Rondelles de caoutchouc 3. Plots antivibratiles

- 2. Joint silicone
- 4. Membrane lourde en élastomère





Figure 56: Insonorisation d'une baignoire

Comme celui des équipements, le bruit d'écoulement de fluides peut rayonner très loin de sa source. Il peut être transmis par l'intermédiaire du fluide véhiculé, des canalisations et du bâtiment.

Pour limiter les nuisances sonores générées ou véhiculées par les

Figure 57 : Coude à 45°

- les grouper dans des caissons isolés Fiche 22,
- les attacher par des colliers ou manchons antivibratiles Fiche 2,
- réaliser des changements de direction ou de diamètre qui soient aussi graduels que possible notamment, préférer 2 coudes de 45° à un coude de 90°.

Préférer des conduites souples en PVC ou, pour l'évacuation des eaux, en polyéthylène haute densité amélioré (PES2), qui amortissent les bruits d'écoulement.

Les générateurs, transformateurs et moteurs électriques sont sources de bruit. Les fils électriques ne le véhiculent pas, mais les tubes rigides dans lesquels ils sont regroupés peuvent le transmettre dans d'autres locaux. Il convient dès lors de prendre avec ces tubes les mêmes précautions qu'avec des canalisations transportant des fluides

→ Capotage

Le bruit émis par certains équipements peut être réduit à la source en l'entourant de panneaux absorbants généralement des cassettes métalliques ou en matière plastique dont la face côté source de bruit est perforée et qui contiennent un matériau hautement absorbant - Fiche 1.

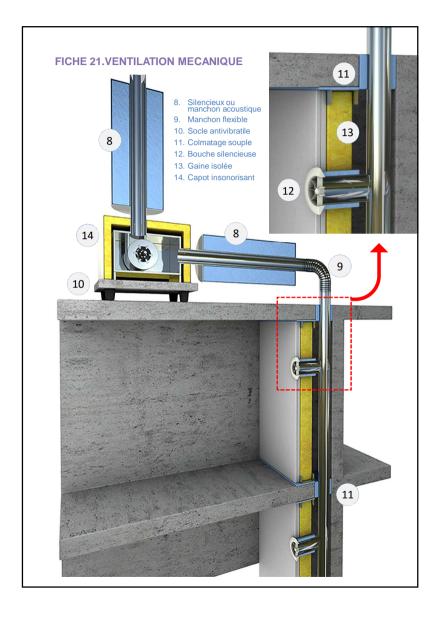
L'épaisseur de l'isolant et le type de perforation peuvent être adaptés en fonction des fréquences à absorber. Ceci est également valable pour les installations en plein air, p.ex. en toiture ou sur une terrasse.



PAGE 42 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE





FICHE 22. CHEMINEES ET GAINES

Une cheminée constitue souvent un point faible dans la performance acoustique d'un bâtiment :

- en traversant plusieurs appartements, elle peut transmettre le bruit de l'un à l'autre.
- le mur mitoyen entre deux feux ouverts est parfois aminci, ce qui affaiblit sa performance acoustique,
- · le tubage de la cheminée peut amplifier la transmission des bruits de la chaudière.

Par ailleurs, il est conseillé de regrouper les canalisations et conduits de ventilation dans des gaines - voir note sur les bruits de plomberie Fiche 20. Ces gaines doivent être insonorisées.

- 1. Colmatage souple
- 2. Doublage acoustique de la gaine
- 3. Collier antivibratile fixe dans mur lourd

TRAVAUX A REALISER

- 1. Le cas échéant, obturation des ouvertures condamnées
- 2. En fonction des possibilités techniques, installation d'un
- 3. Doublage acoustique des gaines de cheminée
- 4. Le cas échéant, remplissage des espaces libres

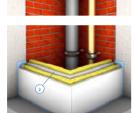


Figure 61 : Gaine pour conduits et

EXIGENCES

- Les obturations se font au mortier sur toute l'épaisseur de la paroi pour rétablir son homogénéité de
- Le dispositif silencieux ne peut modifier le tirage de la cheminée et, le cas échéant, il doit résister à la corrosion, la condensation, la chaleur et les variations de température
- Les doublages sont réalisés conformément aux exigences pour les murs Fiche 11

CONSEILS SUPPLEMENTAIRES

Il existe une vaste gamme de silencieux conçus pour diminuer les bruits générés ou propagés par les courants d'air (air vicié des groupes de ventilation, air brûlé des chaudières, fumées des feux ouverts...). Certains silencieux s'insèrent à la place d'un tronçon du conduit de fumées, d'autres s'installent en sortie de cheminée. Il en existe aussi pour les feux ouverts





Figure 62 : Différents types de silencieux

→ Gaines techniques

Il est conseillé de regrouper les canalisations et conduits de ventilation dans des gaines isolées. Fiche 20.

Certaines précautions doivent néanmoins être prises pour éviter que les gaines ne favorisent la propagation du bruit entre étages ou locaux :

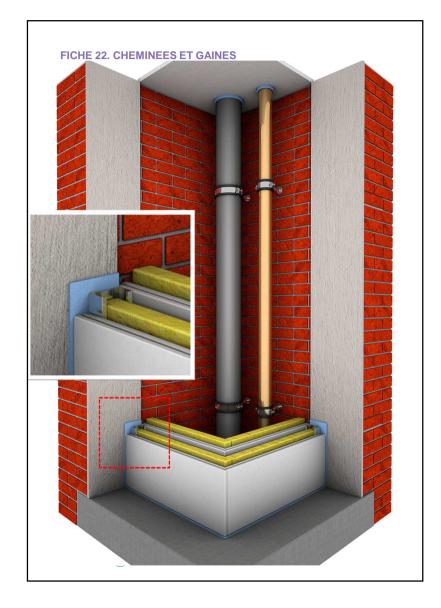
- Tapisser les parois intérieures de la gaine de matériau absorbant Fiche 1 ou bourrez-la entièrement
- Prévoir, là où un accès est indispensable, des portillons lourds et étanches à l'air voir comment assurer une bonne étanchéité à l'air <u>Fiche 19</u>,

 • Utiliser des conduits et canalisations qui amortissent le bruit. <u>Fiche 20</u>,
- Fixer-les (via des colliers antivibratiles) dans les murs massifs et non dans une des parois de la gaine.



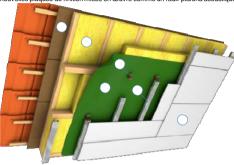
PAGE 45 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE



FICHE 23. TOITURES.

Combinaison d'un matériau absorbant dans l'épaisseur de la structure de la toiture (entre les chevrons) et de nouvelles plaques de finition mises en œuvre comme un faux-plafond acoustique.



1. Sous-toiture lourde

- 2. Matériau absorbant souple
- 3. Membrane d'étanchéité à l'air (pare-vapeur / freine-vapeur)
- 4. Cavalier antivibratile
- 5. Rail métallique
- 6. Panneaux de finition plaques superposées à joints décalés.

Figure 63 : Toiture à versant

TRAVAUX A REALISER

- 1. Le cas échéant, placement de la sous-toiture et mise en place du revêtement
- 2. Mise en place du matériau isolant et absorbant
- 3. Pose de la membrane d'étanchéité à l'air
- 4. Mise en place d'une structure métallique
- 5. Pose des bandes souples de désolidarisation en périphérie
- 6 Fixation des nanneaux à la structure
- 7. Réalisation des joints d'étanchéité périphériques

Variante 2 à 4 :

- Réalisation d'un ou de plusieurs caissons d'insufflation étanches à l'air
- 3. Insufflation d'un matériau isolant et absorbant en vrac (p.ex. flocons de
- 4. Si des systèmes antivibratiles n'ont pas été intégrés dans la réalisation du caisson, ajout d'une structure métallique souple via des fixations antivibratiles





Cavalier anti-vibratile

EXIGENCES

Matériau absorbant

- Le matériau utilisé pour l'isolation est un matériau absorbant conforme à la Fiche 1
- Mise en place contre la sous-toiture, entre les chevrons, bien jointif et sans lame d'air

• La structure peut être constituée de n'importe quel élément qui fasse effet ressort : rails métalliques classiques (en U) mis en place de façon antivibratile, profils en Z ou crochets spéciaux

- La finition est constituée d'au moins 2 plaques superposées en décalant les joints plaques de plâtre (épaisseur min. de 2 x 12,5mm) ou de fibro-plâtre (épaisseur min. de 2 x 10mm)
- Aucun contact rigide avec un élément du bâtiment
- Parfaitement désolidarisés des murs et éventuelles canalisations
- Ne rien encastrer dans les panneaux de finition

Joints d'étanchéité

Les joints de finition périphériques sont réalisés au mastic silicone et non au plâtre



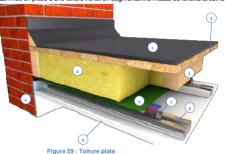
PAGE 47 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE L'isolation acoustique d'une toiture plate avec éléments structurels en bois peut s'opérer de la même façon que celle d'une toiture à versants (en remplaçant le point 1 par une étanchéité à l'eau sur des panneaux d'aggloméré de bois).

Celle d'une toiture en béton se conçoit comme un faux-plafond acoustique - Fiche 10.

L'isolation acoustique d'une toiture plate peut aussi s'envisager par l'extérieur si la configuration des lieux permet la mise en place de l'épaisseur de matériau isolant souple requise. Les nouveaux panneaux de sol sont alors les plus

La mise en place d'une toiture verte, en augmentant la masse de la toiture, est favorable à son isolation acoustique.



- Membrane d'étanchéité
- 2. Panneaux de toiture
- 3. Gite
- 4. Matériau absorbant souple 5. Membrane d'étanchéité à l'air
- (nare-vaneur / freine-vaneur)
- 6 Bande sounle de désolidarisation
- 8. Rail métallique
- 7 Cavalier antivibratile
- Panneaux de finition plaques superposées à joints décalés.

CONSEILS SUPPLEMENTAIRES

→ Quelle sous-toiture ?

La sous-toiture assure l'étanchéité au vent d'une toiture à versants.

Préférez une sous-toiture lourde en fibres de bois imprégnées de latex naturel ou de bitume, ou tout autre matériau imperméable mais largement ouvert à la vapeur qui ait une masse volumique non négligeable. Idéalement, superposer deux épaisseurs (2 x 22 mm) si la structure peut reprendre le surpoids.

Les toitures existantes sont généralement légères et ne comportent, en quise de sous-toiture, qu'une feuille de polyéthylène micro-perforée. Pour obtenir une bonne isolation acoustique, il faut démonter la toiture pour poser une nouvelle sous-toiture lourde en-dessous du revêtement. Il est néanmoins possible de procéder en deux étapes et de réaliser d'abord l'isolation intérieure.

→ Quelle membrane d'étanchéité à l'air ?

Quand la couche d'isolation n'est pas étanche à l'air, les différences de température provoquent une circulation d'air dans et autour de l'isolant thermique (et dans les versants de toiture). La présence d'une peau parfaitement étanche à l'air est essentielle pour éviter les pertes de chaleur et des dégradations par condensation interne qu'amène cette circulation de l'air.

Comme l'air est aspiré par toute fente ou discontinuité de cette peau, il est impératif d'y colmater tous les percements avec un ruban adhésif ou autre accessoire d'étanchéité.

Le choix de la membrane à mettre en œuvre dépend de la nature de l'isolant :

- Les laines minérales (de verre ou de roche) se dégradent sous l'effet de la vapeur d'eau. En leur présence, il faut impérativement mettre en place un pare-vapeur, c'est-à-dire une membrane étanche à l'air mais aussi à la vapeur ;
- Les matériaux isolants et absorbants naturels contribuent à réguler le taux d'humidité ambiant. Pour bénéficier de cette propriété, optez pour un freine-vapeur. Les membranes freine-vapeur doivent être parfaitement étanches à l'air mais laissent passer la vapeur de facon contrôlée.

→ Exigences thermiques pour les primes

L'isolation acoustique d'une toiture améliore simultanément ses performances thermiques.

L'isolation thermique de la toiture peut donner droit à une prime énergie cumulable avec la prime à la rénovation. L'épaisseur d'isolant à prévoir doit être supérieure ou égale à la résistance R exigée multipliée par le coefficient λ du matériau. La plupart des matériaux naturels ont un coefficient λ de 0.040. En 2015, la résistance R exigée est de 4. L'épaisseur de matériau à mettre en œuvre est donc de 4 x 0.040 = 0.16 m, soit 16 cm.

En 2015, l'isolation thermique de la toiture peut également donner droit à une réduction d'impôts.



PAGE 48 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015 RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA REMOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRIXELLES-CAPITALE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA REMOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRIXELLES-CAPITALE

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT

Formulaire d'engagement de l'entrepreneur ou installateur concernant les travaux d'isolation acoustique

COORDONNÉES DE L'ENTREPRENEUR / L'INSTALLATEUR

Nom de la soci	iété & Form	e juridique	+ Nom de l'entrepre	eneur &/ou pers	onne de	contact			
Rue						N°		Boîte	
CP			Localité				Pays		
Numéro d'entreprise									
Tél :				Gsm:					
Email:									

S'engage par la présente à respecter scrupuleusement, lors de l'exécution des travaux d'isolation acoustique à effectuer à l'adresse suivante :

Rue		N°	Boîte	
CP	Localité			

les exigences énoncées dans le CODE DE BONNES PRATIQUES - Référentiel technique d'isolation acoustique pour la prime à la rénovation de l'habitat - téléchargeable sur www.nevironmement.brussels.

TRAVAUX CONCERNES

- ☐ Isolation acoustique des murs et planchers séparant deux logements
- ☐ En complément aux travaux prévus à l'article 8 : le placement d'un vitrage acoustique ainsi que le remplacement ou l'adaptation des châssis et portes extérieurs pour en améliorer les propriétés acoustiques, y compris leurs dispositifs de ventilation
- Réparation, renforcement ou remplacement des caissons à volets existants dans le but d'en améliorer l'isolation acoustique
- Obturation, adaptation ou remplacement des boîtes aux lettres intégrées dans un mur ou dans une porte extérieure dans le but d'en améliorer l'isolation acoustique
- ☐ Adaptation le remplacement d'un dispositif en façade assurant la ventilation naturelle afin d'améliorer ses propriétés acoustiques, ou réalisation d'une ouverture en façade assurant la ventilation naturelle des locaux ayant fait l'objet de travaux d'isolation acoustique

Date: | | | / | | / 20 | |

Signature et cachet de l'entrepreneur / l'installateur



PAGE 49 SUR 50 - CODE DE BONNES PRATIQUES - 20/02/2015
RÉFÉRENTIEL TECHNIQUE D'ISOLATION ACOUSTIQUE

DANS LE CADRE DE LA PRIME À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT - REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Télécharger le Code de Bonnes Pratiques Acoustiques:

http://www.environnement.brussels/thematiques/bruit/mon-environnement-sonore/ameliorer-lisolation-acoustique/code-de-bonnes-pratiques



Sophie Mersch Centre Urbain asbl

Boulevard d'Anvers 24 1000 Bruxelles 02 219 40 60

info@curbain.be





Rédaction et illustrations : Sophie MERSCH - Centre Urbain Photographies : Centre Urbain, sauf autres mentions Infographie : Rodrigo J. PIZARRO - Oma Kiwi Design

Assistance à l'infographie : Sophie HOLEMANS, Eglantine DAUMERIE - Centre Urbain Fabienne SAELMACKERS - Bruxelles Environnement

Comité de lecture: Jean-Philippe LAHAYE - ECAM

Manuel VAN DAMME, Maxime LIGNIAN - CSTC Sophie HOLEMANS, Eglantine DAUMERIE - Centre Urbain

Marie POUPÉ, Fabienne SAELMACKERS - Bruxelles Environnement

Editeurs responsables: F. FONTAINE & R. PEETERS - Avenue du Port 86C - 1000 Bruxelles

1

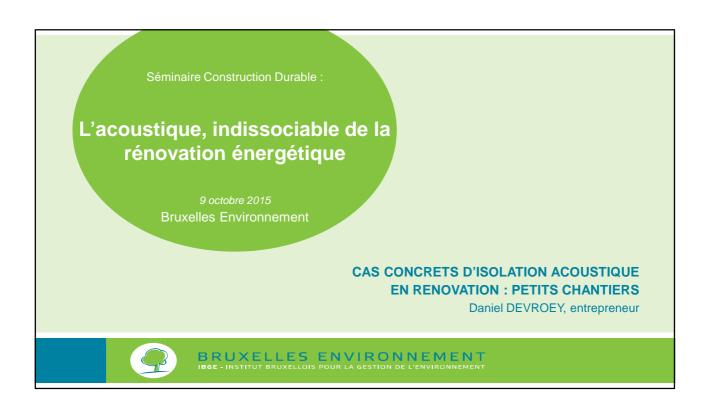
Cas concrets d'isolation acoustique en rénovation : petits chantiers

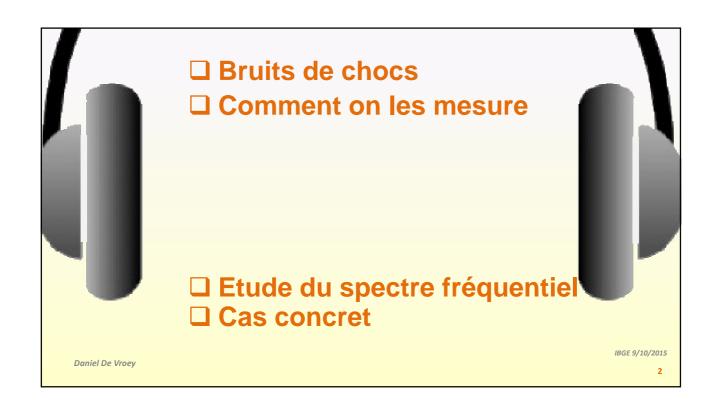
Retours d'expérience d'un entrepreneur sur des petits chantiers bruxellois

Daniel DE VROEY Entrepreneur

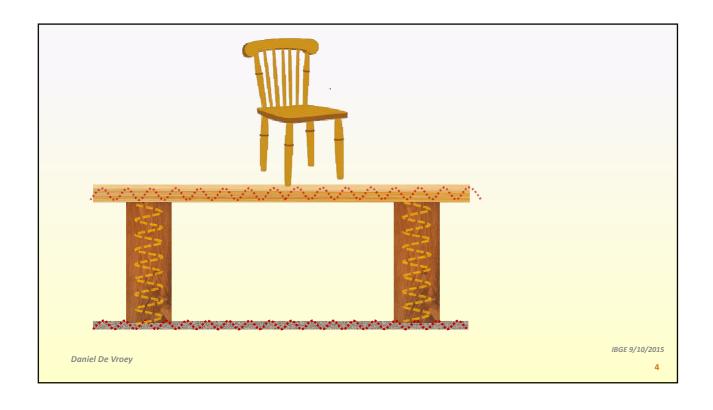
Entrepreneur actif sur des chantiers de logements bruxellois depuis plus de vingt ans, Daniel De Vroey s'est spécialisé dans l'éco-construction et rénovation, et dans les questions d'isolation et d'étanchéité à l'air en particulier. L'isolation acoustique est un des aspects qu'il traite régulièrement dans ses chantiers de rénovation et cette intervention se focalisera sur les retours d'expérience accumulés dans sa pratique et les solutions concrètes qu'il a pu mettre en œuvre sur des chantiers bruxellois.

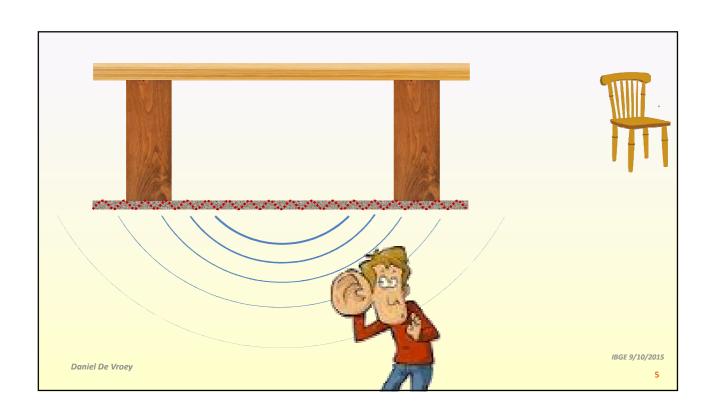
La présentation détaillera des solutions mises en œuvre pour améliorer l'acoustique de logements avec résultats à l'appui. L'accent sera mis sur l'importance des mesures : comme pour un blower door test, un test acoustique intermédiaire permet d'identifier les faiblesses éventuelles avant le placement des finitions. L'accompagnement des ouvriers et des entreprises sera également mis en valeur : avec les explications concrètes et la démonstration en pratique, les principes de l'isolation acoustique peuvent être rapidement intégrés par une entreprise non familière avec la matière.

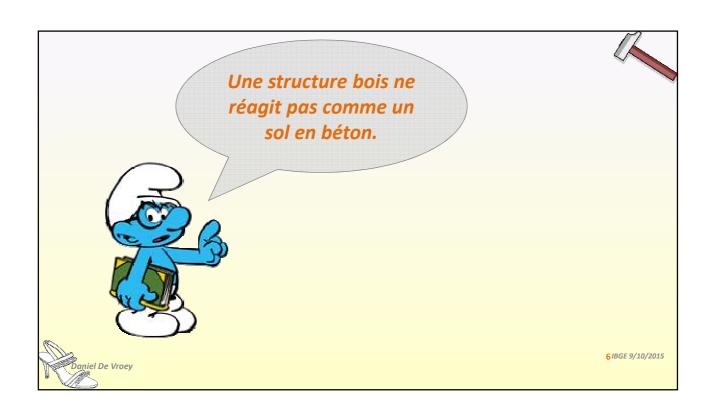






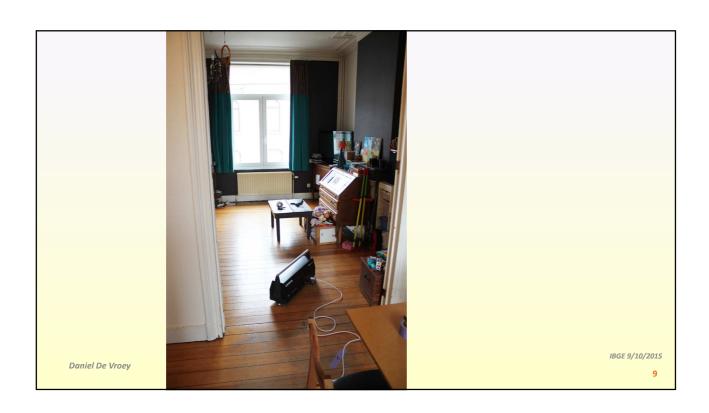


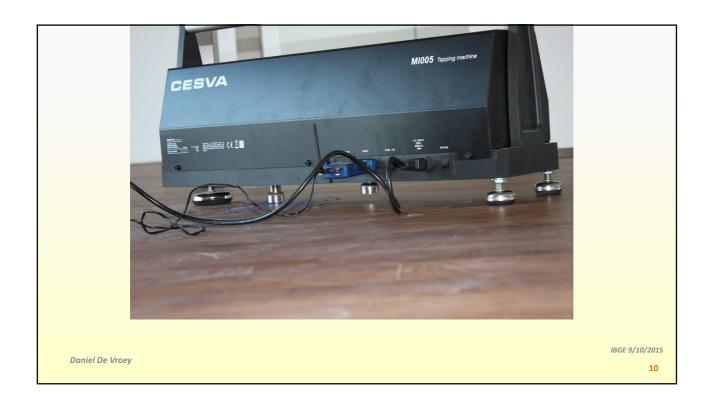




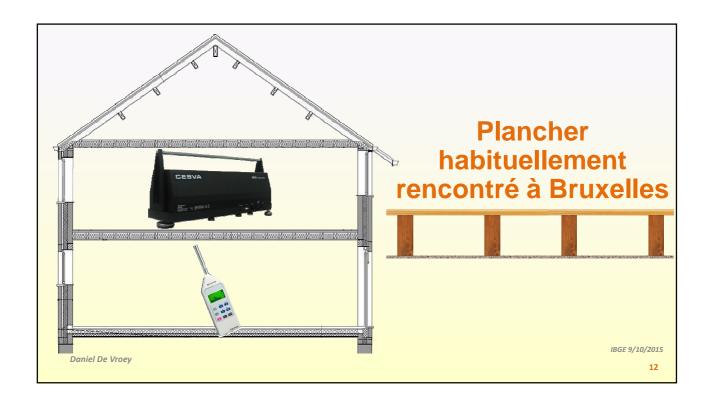


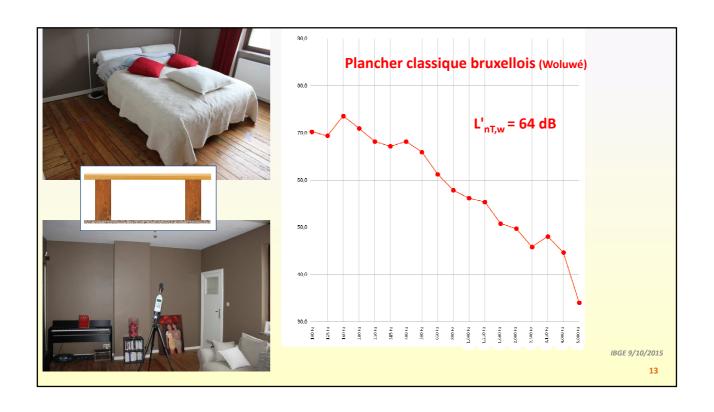


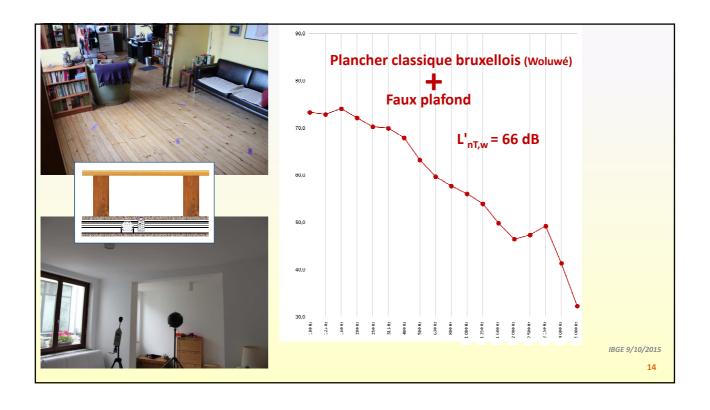


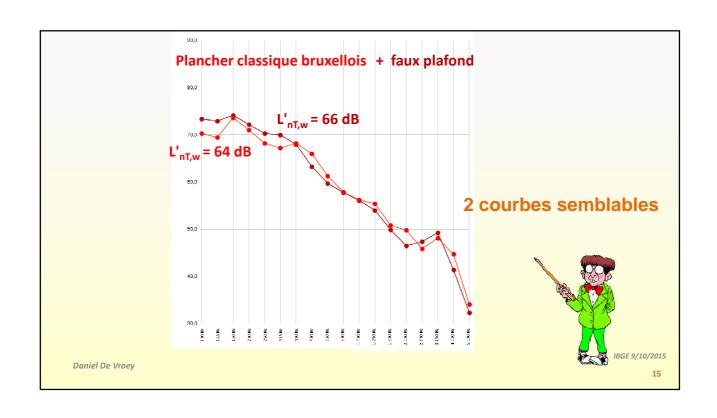


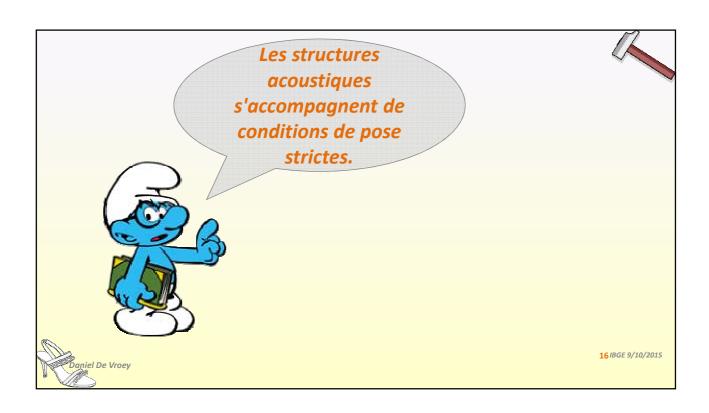


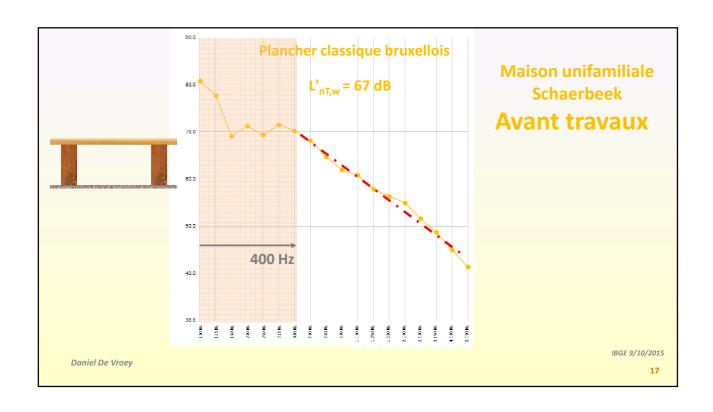


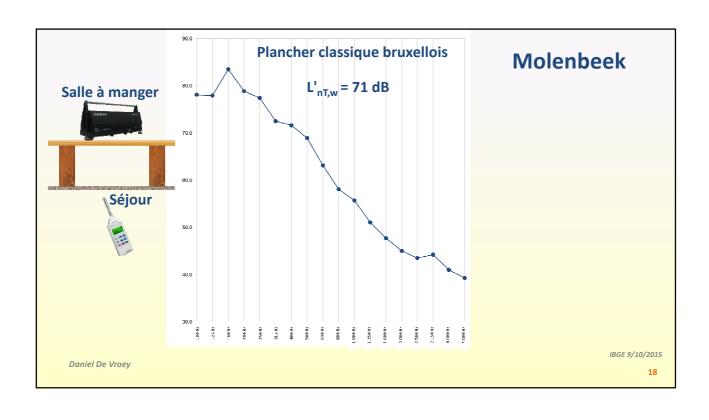


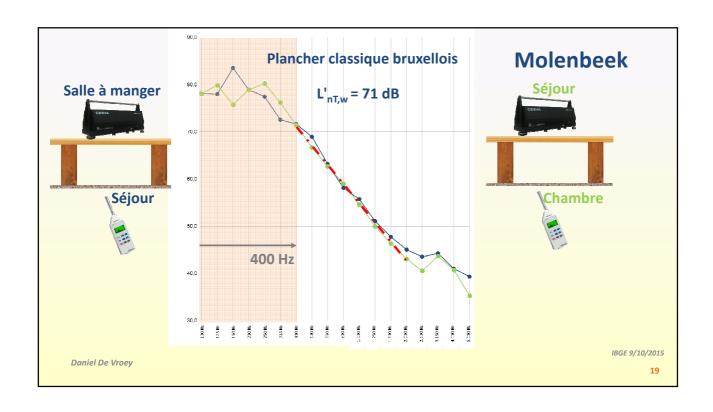


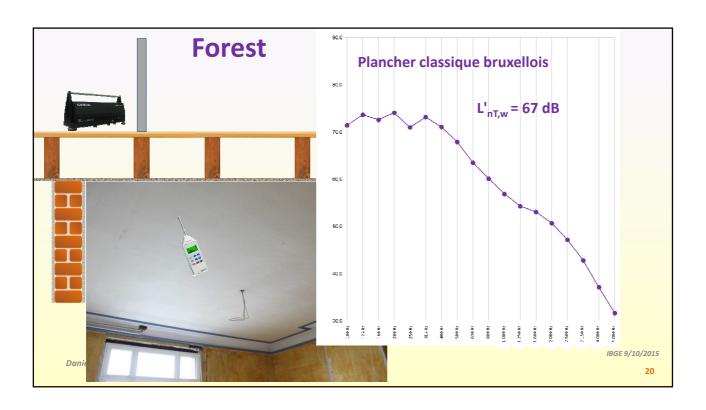


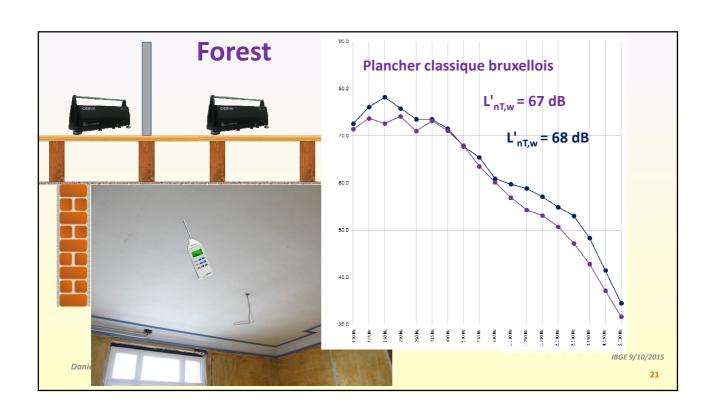




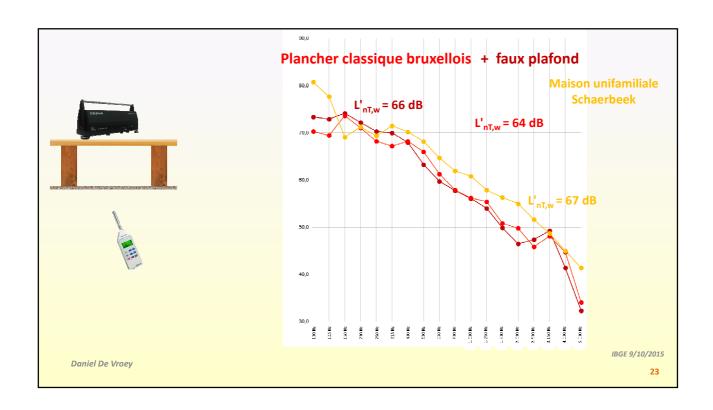


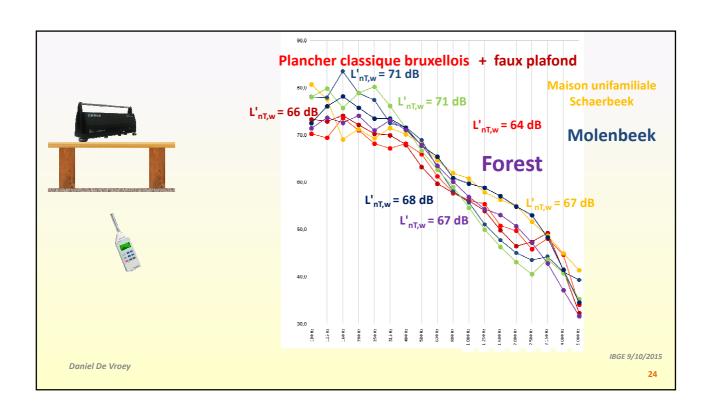


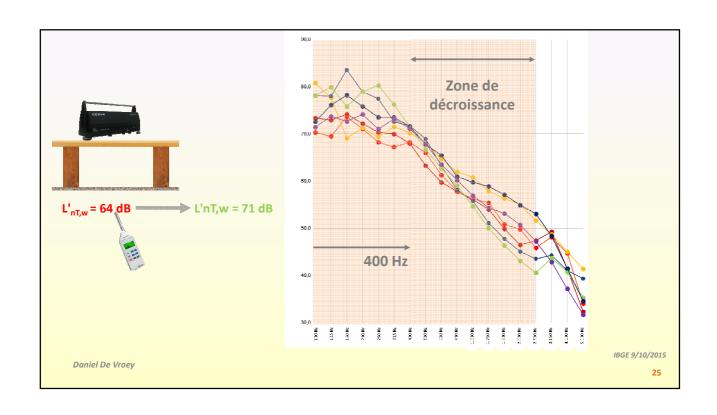


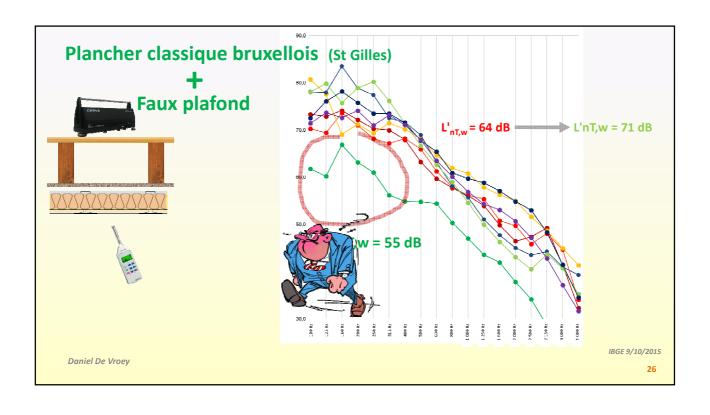


SYNTHESE

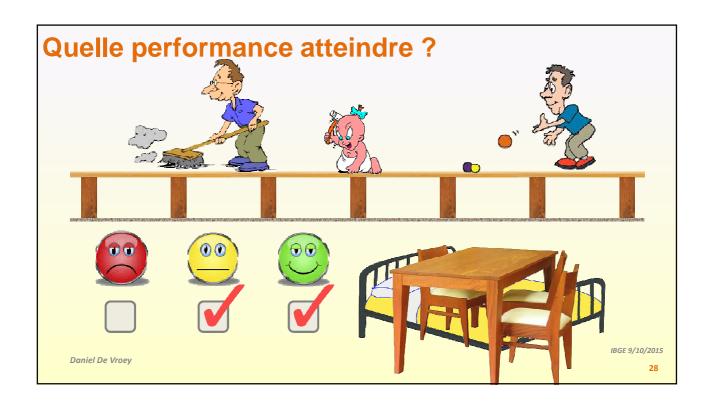




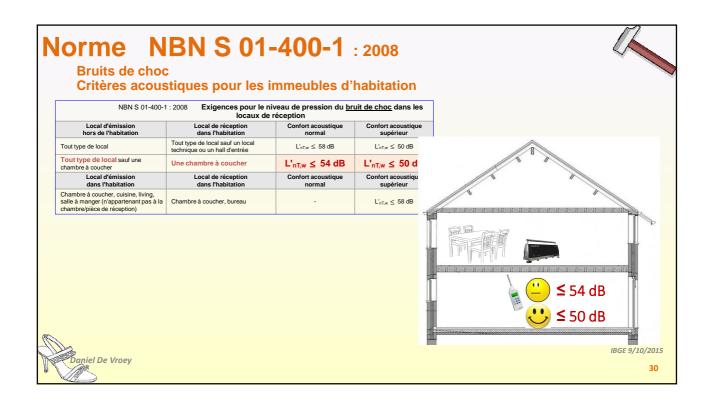


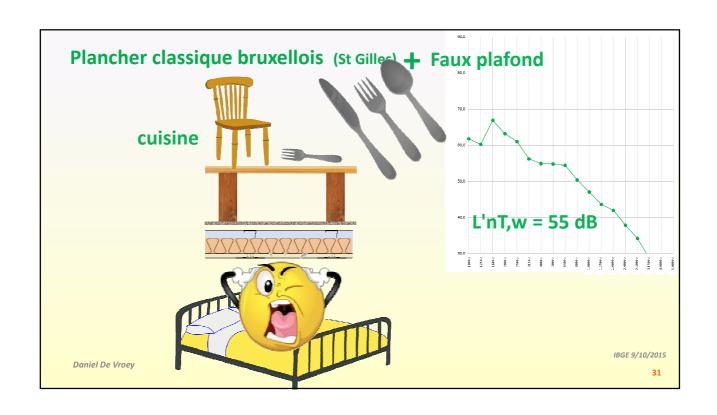


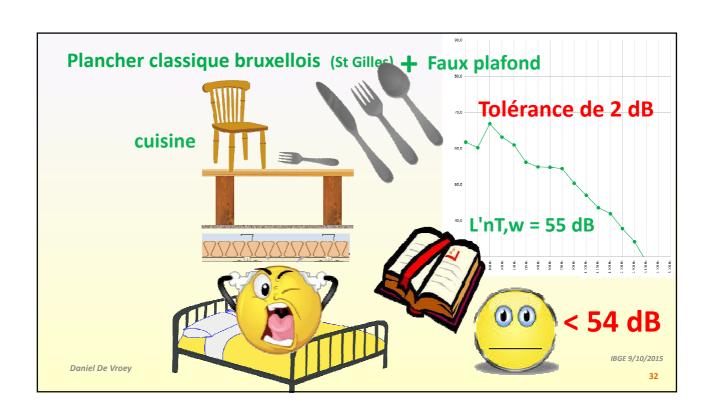










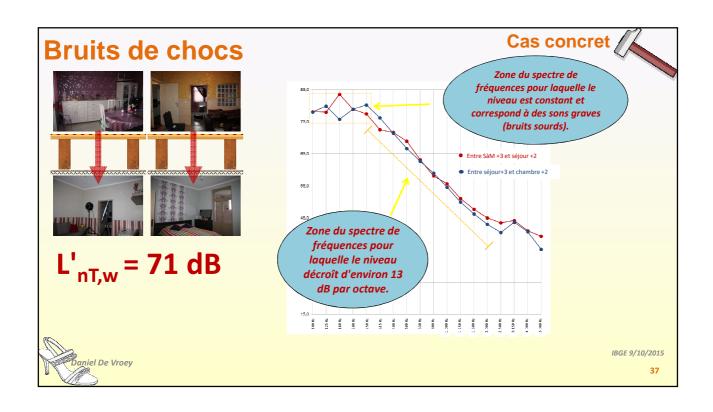


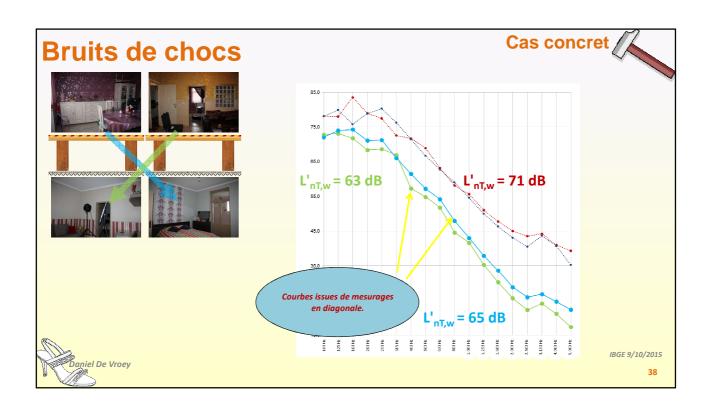


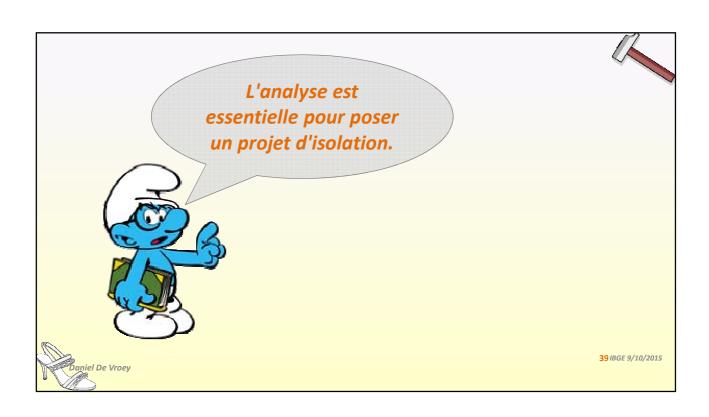


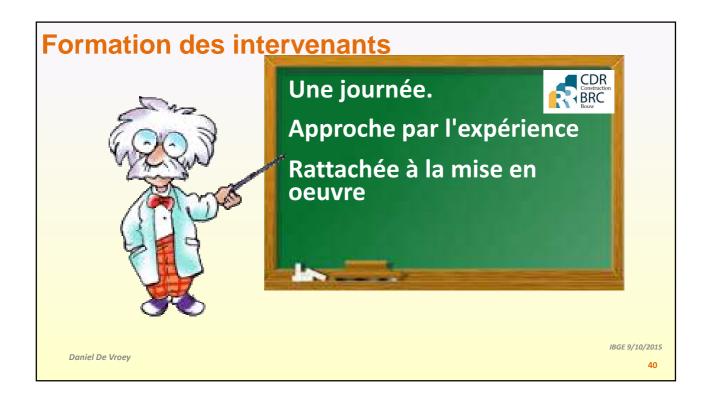










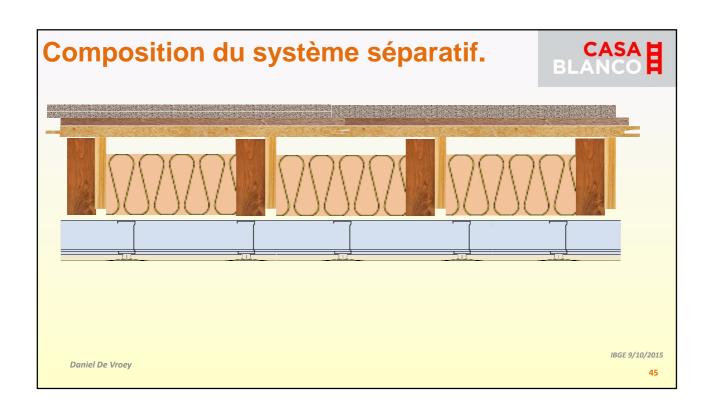




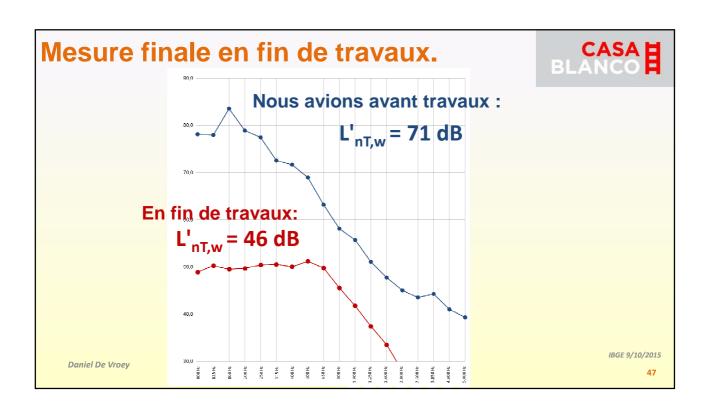














Une structure bois ne réagit pas comme un sol en béton.

Les structures acoustiques s'accompagnent de conditions de pose strictes.

La flexion de la structure induit des bruits dans les plus basses fréquences.

Les niveaux recommandés par la norme, n'assurent pas forcément une situation acceptable.

L'analyse est essentielle pour poser un projet d'isolation.

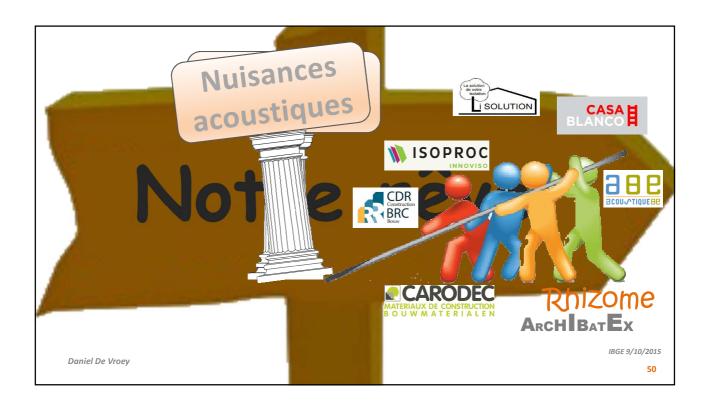
Les principes à respecter sont simples.

Daniel De Vroey

Le sens du travail est dans l'évaluation du résultat.

IBGE 9/10/2015

49





Cas concrets d'isolation acoustique en rénovation : ensembles résidentiels

Retours d'expérience d'un ingénieur sur des projets résidentiels moyens à grands

Manuel VAN DAMME, ing. Acoustical Expert, VK Group

Ingénieur expert en acoustique au sein du bureau d'études VK Group, Manuel Van Damme présentera durant cet exposé un retour d'expériences issu de projets de rénovation de logements à moyenne ou grande échelle. Les différents projets présentés montreront l'importance, au stade de la conception, de l'étude intégrée de manière à considérer à la fois les questions d'acoustique, de conception énergétique, de sécurité incendie et de stabilité.

Cette intervention mettra en évidence les contraintes propres aux projets de rénovation ainsi que la réalité de la mise en pratique des normes sur le terrain. Les exemples concrets de mise en œuvre sur chantier illustreront également l'importance du soin accordé à celle-ci. Enfin, les contraintes budgétaires seront prises en compte et les choix qui s'imposent parfois au gestionnaire de projet face à celles-ci seront analysés et discutés.



L'acoustique, indissociable de la rénovation énergétique

09 octobre 2015 Bruxelles Environnement



L'intégration du confort acoustique en rénovation Les grands immeubles résidentiels

Manuel VAN DAMME, Acoustical Expert 🥠



AUREA ACOUSTICS, member of VK Architects & Engineers



BRUXELLES ENVIRONNEMENT
IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

Plan de l'exposé

- 1. Le rôle de l'acousticien dans les grands projets de rénovation.
- L'application pratique des critères acoustiques NBN à deux projets de rénovation d'immeubles en logements.
- 3. Conclusions.



2



Cadre normatif (exigences) applicable en rénovation

Pour les immeubles d'habitation :

NBN S 01-400-1:2008

Thématiques:

Isolation aux bruits aériens

Isolation aux bruits de choc

Isolation des façades

Bruit des installations techniques

Contrôle de la réverbération

Deux niveaux d'exigences :

Exigences normales et supérieures





« Confort acoustique et rénovation » - 09/10/15 - Van Damme M. manuel.v@vkgroup.be - Tous droits réservés - p.3



Cadre normatif (exigences) applicable en rénovation

Critères acoustiques : beaucoup plus simples à atteindre en construction neuve

→ rénovation acoustique, souvent une rénovation "lourde"

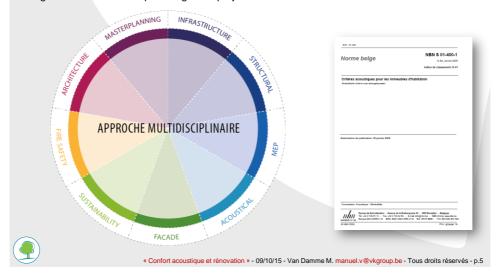






Cadre normatif (exigences) applicable en rénovation

Intégrer la norme acoustique aux grands projets de rénovations... Le rôle de l'acousticien.





Cadre normatif (exigences) applicable en rénovation

Intégrer la norme acoustique aux grands projets de rénovations... Le rôle de l'acousticien.





Cadre normatif (exigences) applicable en rénovation

Intégrer la norme acoustique aux grands projets de rénovations... Le rôle de l'acousticien.





« Confort acoustique et rénovation » - 09/10/15 - Van Damme M. manuel.v@vkgroup.be - Tous droits réservés - p.7



Cadre normatif (exigences) applicable en rénovation

Intégration de la NBN S 01-400-1 au projet de construction



- Intégration des critères NBN au stade du projet,
- Optimisation technique et budgétaire des traitements acoustiques, intégrés aux plans d'exécution,
- Intégration multidisciplinaire.



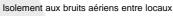
Rédaction d'un cahier des charges acoustique pour l'entreprise de construction, reprenant le détail des directives de construction permettant de répondre à la norme.



- Outil clair et contractuel pour l'entreprise,
- Importance du suivi de chantier,
- Mesures acoustiques de réception sur le bâtiment fini.





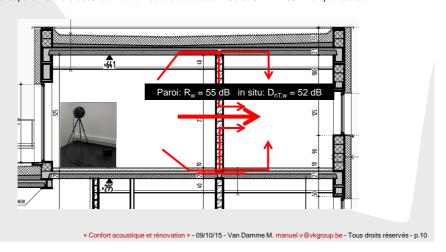


Paramètre

L'isolement acoustique standardisé pondéré D_{nT,w}

= l'isolement réellement obtenu entre deux locaux, tenant compte toutes les voies de propagation du bruit

Pour les niveaux d'isolement demandés dans la NBN S 01-400-1, considérer l'indice d'affaiblissement acoustique de la paroi R_w seul n'est pas suffisant. La performance de l'isolement entre locaux est liée à la paroi séparative mais aussi aux transmissions latérales \rightarrow Calculs EN 12354 indispensables.



Isolement aux bruits aériens entre locaux

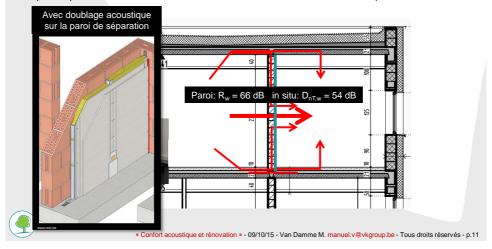
Paramètre

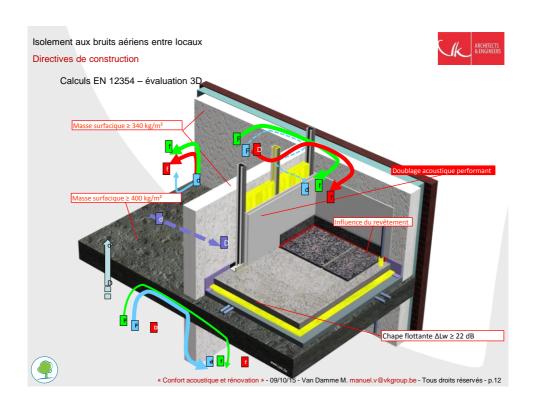


L'isolement acoustique standardisé pondéré D_{nT,w}

= l'isolement réellement obtenu entre deux locaux, tenant compte toutes les voies de propagation du bruit

Pour les niveaux d'isolement demandés dans la NBN S 01-400-1, considérer l'indice d'affaiblissement acoustique de la paroi R_w seul n'est pas suffisant. La performance de l'isolement entre locaux est liée à la paroi séparative mais aussi aux transmissions latérales \rightarrow Calculs EN 12354 indispensables.







Étude de projet – A. Transformation d'un immeuble de bureaux en logements

Intégration des critères NBN





Services VK: étude intégrée (stabilité, TS, PEB,

Acoustique) Immpact nv

Client: Architecte: Buro II - Archi+I

Détails Projet :

- 180 appartements, Bureaux sur deux niveaux et rez commercial.
- 13 niveaux hors sol, 2 sous-sols (techniques et parking).
- Bâtiment durable E60
- Confort acoustique normal





Étude de projet – A. Transformation d'un immeuble de bureaux en logements Intégration des critères NBN



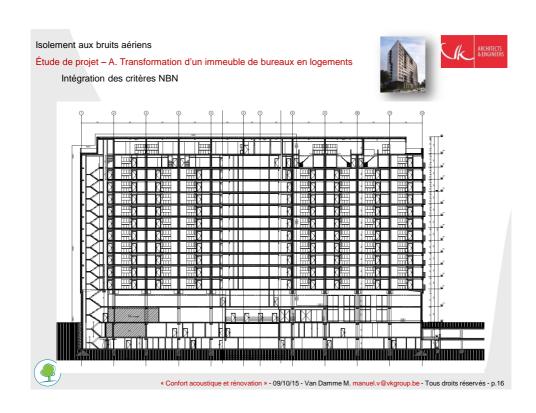


Contraintes techniques :

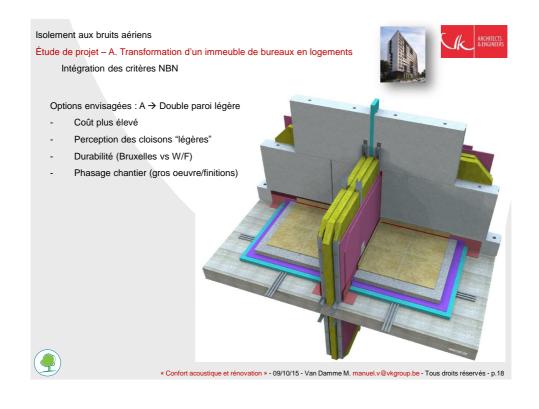
- Dalles de 28 cm d'épaisseur
- Colonnes de section importante
- Rénovation complète de la façade
- Ventilation collective
- Hauteur limitée pour les chapes
- Nouveaux penthouses double niveau en toiture

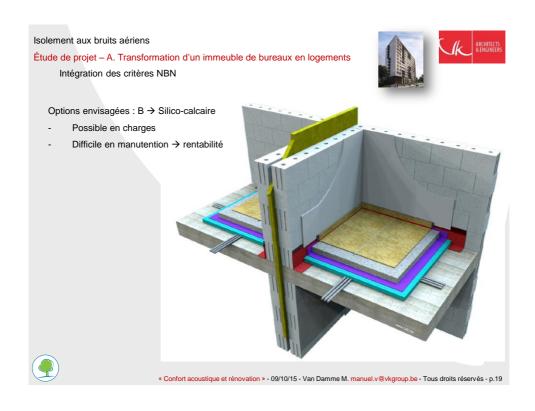


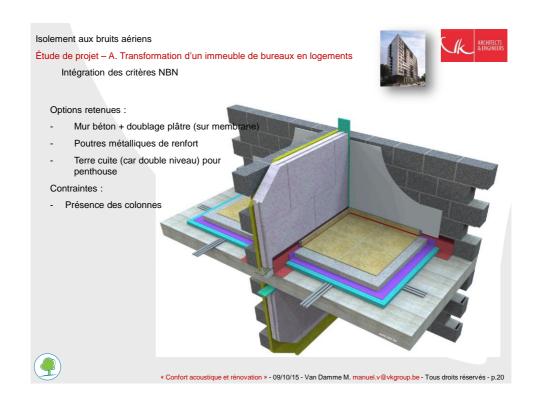


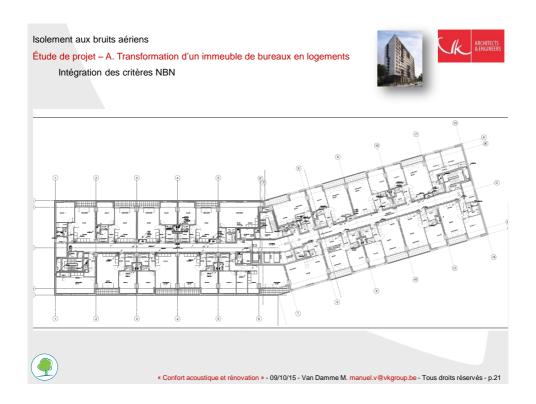


Etude de projet – A. Transformation d'un immeuble de bureaux en logements Intégration des critères NBN **Confort acoustique et rénovation > - 09/10/15 - Van Damme M. manuel.v@vkgroup.be - Tous droits réservés - p.17

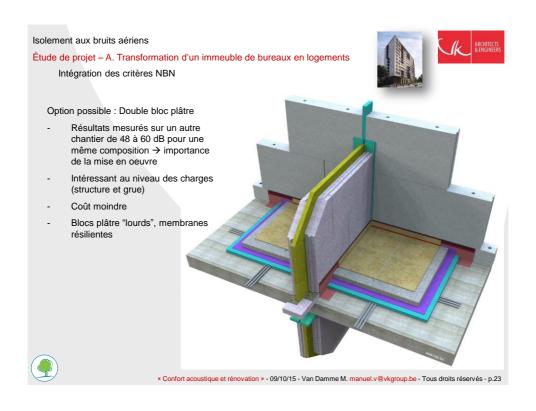
















Étude de projet – B. Transformation d'une ancienne usine en éco-village

Intégration des critères NBN







Services VK : étude intégrée (stabilité, TS, PEB,

Acoustique) S.A. New-Market

Architecte: DWEK Architecture & Partners

Coordination : Advisers

Détails Projet :

Client :

- Éco-village : 350 <u>maisons</u>, centre culturel, maison de repos, crèche, hôtel, commerces...
- 89 premiers logements et MR en cours
- Confort acoustique normal







 ${\bf \ ^{*}Confort\ acoustique\ et\ r\'enovation\ ^{*}} - 09/10/15 - Van\ Damme\ M.\ manuel.v @vkgroup.be - Tous\ droits\ r\'eserv\'es - p.26$

Étude de projet – B. Transformation d'une ancienne usine en éco-village



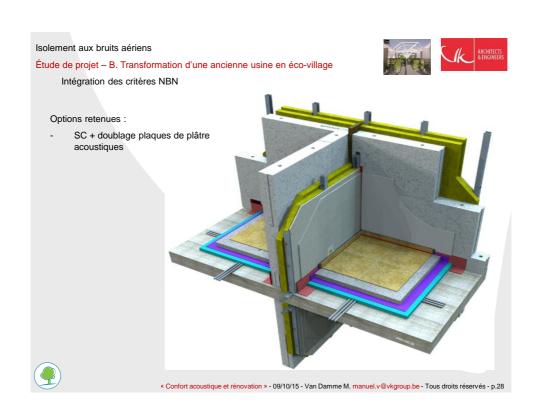


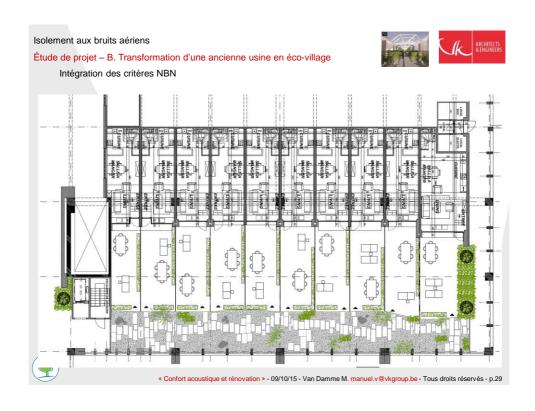
Contraintes techniques :

- Dalles béton (champignons)
- Sheds de toiture conservés
- Planchers bois à intégrer (double hauteur sous sheds)
- Logements en longueur













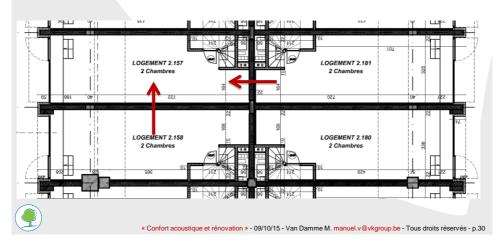




Point particulier à gérer :

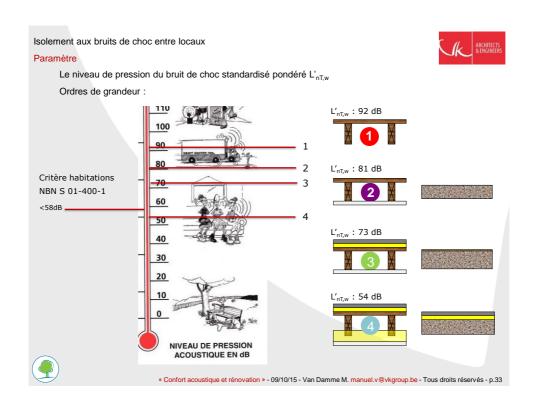
Intégration des critères NBN

 Influence de la géométrie sur l'isolement acoustique entre logements: malgré une composition de paroi identique, on peut s'attendre à 8 dB de différence d'isolement entre les deux axes

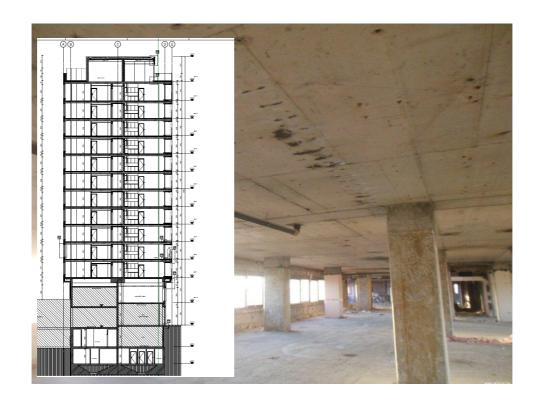


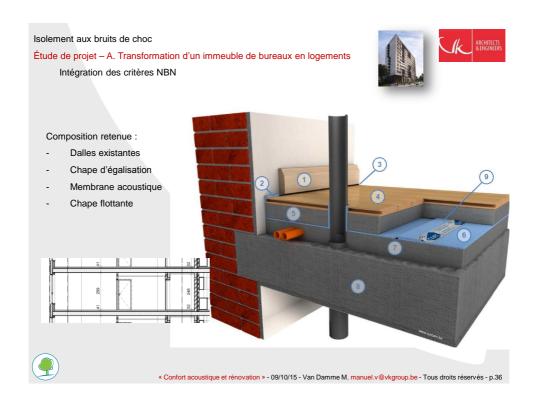


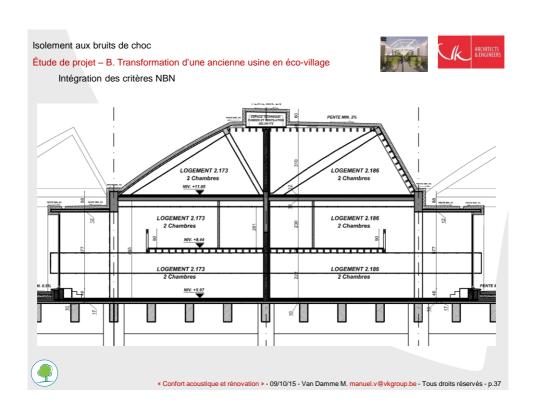


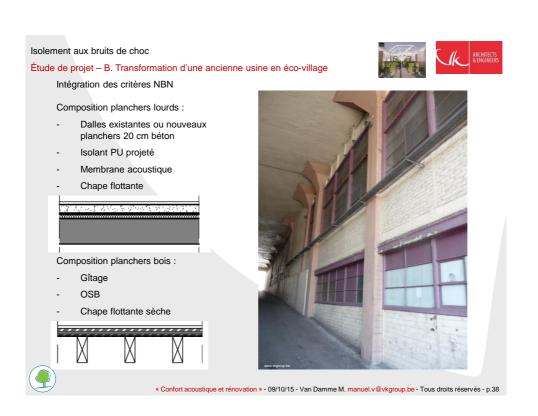






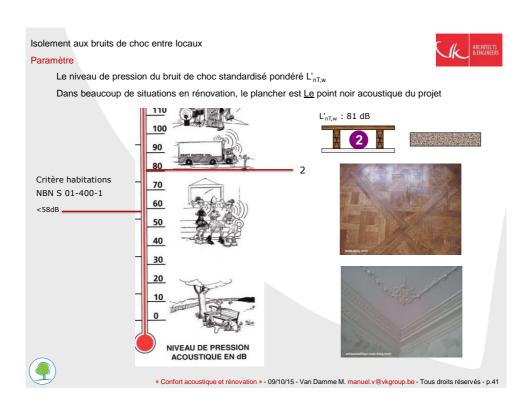


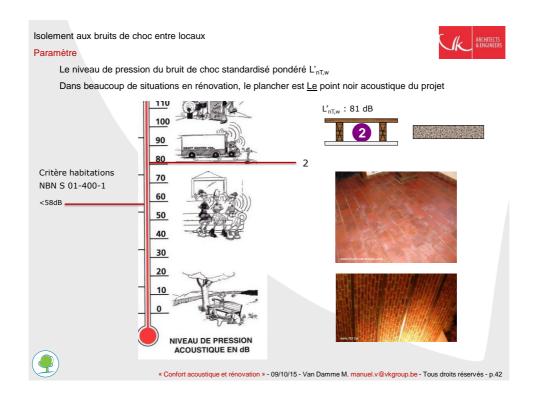




Isolement aux bruits de choc entre locaux Mise en œuvre très délicate (déforcée 7 fois sur 10) donc précautions importantes à prendre : • Marge de sécurité sur la membrane (ΔL_w), • Préparation du support, • Continuité de la membrane, • Protection des percements, • Risques de déchirures par le trépied à limiter, • Carrelage et plinthes adaptés. Importance du suivi de chantier !











Niveau de bruit des équipements techniques

Paramètres



- 1. Le niveau de pression acoustique standardisé $L_{Ainstal,nT}$
- = Le niveau de bruit perçu dans les locaux, tenant compte de leur absorption (p.ex. bruit des bouches de ventilation)
- 2. L'émergence de niveau
- L'augmentation du niveau de bruit engendré dans les locaux par des sources intérieures au bâtiment mais extérieures au local considéré (p.ex. bruit des décharges sanitaires, ascenseur...)

→ Critères très stricts!

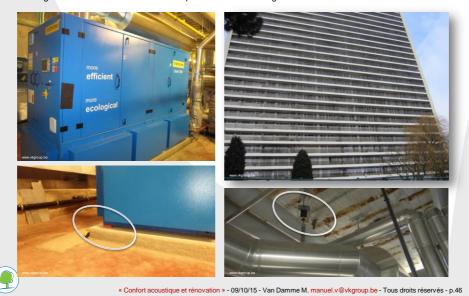


Niveau de bruit des équipements techniques

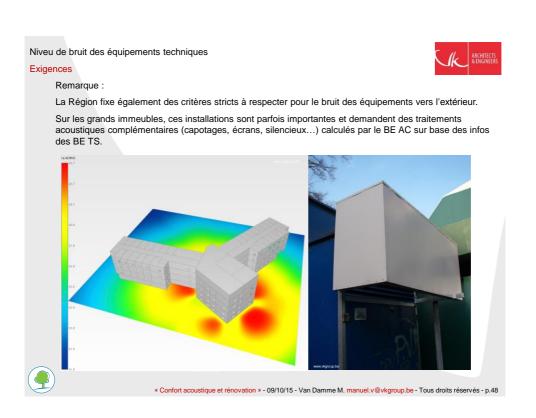


Application à des projets de construction

Sur des grands bâtiments, on est en présence d'équipements de grande puissance, susceptibles de générer des nuisances sonores importantes dans les logements.

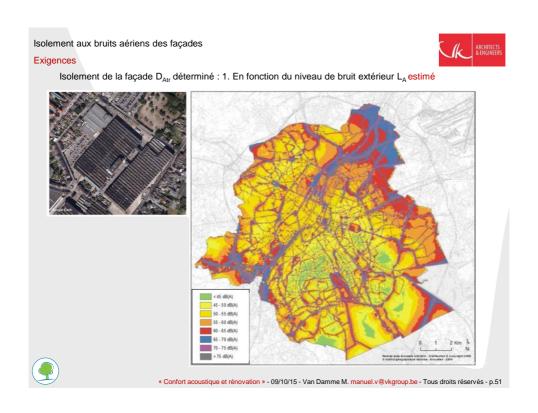


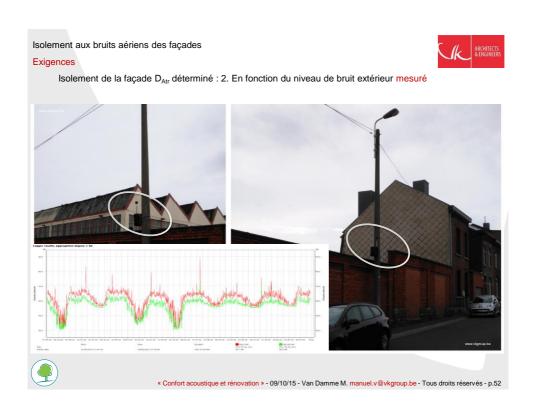




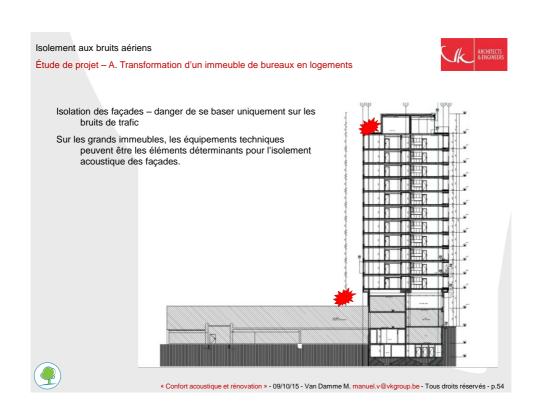
















Conclusions

- Étude acoustique en rénovation = optimisation technique et budgétaire du bâtiment en vue d'atteindre les critères NBN,
- Interaction entre les différentes thématiques bruit à gérer,
- Intégration de l'acoustique à coordonner avec les autres aspects techniques du bâtiment : thermique, ventilation, feu, stabilité, accessibilité...
- Intégration multidisciplinaire dès le stade du projet indispensable.
- Rédaction d'un cahier des charges acoustique pour l'entreprise,
 - Contrôles sur le bâtiment fini



« Confort acoustique et rénovation » - 09/10/15 - Van Damme M. manuel.v@vkgroup.be - Tous droits réservés - p.55



M. Van Damme

Aurea Acoustics, member of VK Architects & Engineers

Tel. 02/351.60.51 - 0478/98.98.42

www.vkgroup.be - manuel.v@vkgroup.be

Remerciements:

















Plus d'informations?

Retrouvez les présentations du séminaire en ligne:

<u>www.environnement.brussels/formationsbatidurable</u> > Actes et notes > Actes des séminaires Bâtiment durable 2015

Le Facilitateur Bâtiment Durable est à votre disposition:

<u>facilitateur@environnement.irisnet.be</u> 0800/85 775

Le Guide Bâtiment Durable est disponible en ligne:

www.environnement.brussels/guidebatimentdurable